

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires: <i>Pagination continue.</i>  |                                     |   |

## AUX FRANÇAIS DU CANADA

---

*M. le marquis DE SAFFRAY DE MÉZY, major de la citadelle de Caen, fut investi de la dignité de vice-roi du Canada en 1663.*

*Madame la marquise DE SAFFRAY D'ENGRANVILLE a voulu célébrer la fraternité de la France avec un pays qui, s'il lui a été enlevé par la conquête anglaise, n'en est pas moins resté avec elle en communauté de sang, d'affection, de culte et de langage.*

*Château d'Engranville (Calvados), octobre 1878.*

---

Nos frères par le sang, bien que d'une autre plage,  
Qui, malgré le destin, restez Français toujours,  
Qui, portant notre cœur, parlant notre langage,  
De vos lointains sillons partagez nos amours ;

Enfants du CANADA, constante colonie,  
Gardiens du souvenir, vous qui n'oubliez pas,  
A l'Exposition notre commun génie.  
L'un vers l'autre attiré nous fait tendre les bras !

Bel essaim rapportant avec surabondance  
Votre butin sacré conquis sous l'autre ciel,  
Vous venez enrichir votre ruche, la France,  
De votre saint tribut : l'esprit, c'est notre miel.

Abeilles de la fleur qui porte son dictame,  
 N'importe en quel climat, par nous il est cherché ;  
 Français, loin de nos champs, vous chargeâtes votre âme  
 De ce trésor divin pour tant d'autres caché.

Qu'importe qu'en ses bras caressants et tenaces.  
 L'Anglais, malgré vos cœurs, veuille vous faire Anglais.  
 Porteurs de notre aimant, défiant les espaces,  
 En Français vous pensez, vous aimez en Français !

En Français vous savez, aidant à l'espérance,  
 Comme vos ascendants, dire au destin : Je veux !  
 A l'impossible aussi, cœurs remplis de vaillance,  
 Comme nous vous savez dire en Français : Je peux !

Vous savez, saisissant la formidable épée,  
 Pour le tribut du sang dire en Français : Marchons !  
 Et, si par le trépas votre ardeur est trompée,  
 Comme vos grands aïeux dire en Français : Mourons !

Pour vous, comme pour nous, la grande Durandale  
 Traça votre devoir entre les mains du preux ;  
 Comme nous, vous voulez de la terre natale  
 Soutenir la grandeur en face de vos cieux.

\* \* \*

Mais vous avez conquis, et votre part est faite.  
 Hirondelles d'hier, aujourd'hui peuple fort,  
 Vous êtes accourus à l'appel de la fête  
 Que les champs paternels vous offrent au bon port.

Apportez en chantant la fleur de poésie  
Que la Muse française accorde à votre amour ;  
Dites en vieux Français le doux nom de patrie !  
Frères, vous dit la France, à votre heureux retour !

\* \* \*

Dans vos savants écrits montrez de votre terre  
Les produits généreux et le progrès nouveau !  
Vous qui gardez, pieux, la plume de Voltaire  
Avec le cachet pur du style de Boileau,

Vous chargez les rayons de votre librairie  
Du livre, ce trésor de l'esprit des mortels,  
Qui, portant le secret de la seconde vie,  
Par sa puissance fait les hommes immortels.

Penchés vers les échos, rendant notre harmonie,  
Vous avez répété les accords d'Halévy  
Quand vos pères jadis, quittant notre patrie,  
Ne connaissaient encor que les chants de Lulli,

Faible commencement pour un si grand empire  
Dont chez nous la musique a le sceptre en ce jour ;  
Mais elle a prolongé jusqu'à vous son sourire,  
Et vos brillants pianos sont ses gages d'amour.

On admire auprès d'eux vos orgues magnifiques ;  
Le Français les contemple avec un doux émoi.  
Français, même pour Dieu, vous restez catholiques,  
Fidèles au pays, constants à votre foi !

Vous savez, traversant les sectes étrangères,  
 Toujours rester Français, même avec votre Dieu,  
 Et jamais vous n'avez dans vos âmes légères,  
 Hôtes d'un seul foyer, allumé plus d'un feu.

\* \* \*

Partisans éclairés de l'heureuse industrie,  
 Vous avez poursuivi—trésor des jours nouveaux—  
 Le *bien-être*, qui prit la terre pour patrie  
 Du moment qu'elle a dû céder à ses travaux.

L'homme a complété Dieu depuis cette conquête ;  
 Il a perdu l'Eden, mais il l'a reconquis !  
 Par vos heureux efforts vous montrez à la fête  
 Vos gages de bonheur par vos talents acquis.

Ah ! puissiez-vous garder cet Eden plein de charmes,  
 Par vos sages conseils en jouir à jamais !  
 Et faire une charrue avec vos vieilles armes,  
 Comme un peuple l'a fait en faveur de la paix (1) !

Heureux qui vous bénit ! heureux qui vous dirige !  
 Un faible rejeton d'un de vos défenseurs,  
 Fruit humblement mûri sur son ancienne tige,  
 Ose faire pour vous un appel au bonheur !

Moins heureux que l'aïeul qui vous voua sa vie,  
 Il ne peut vous aider qu'avec ses vœux ardents.  
 DE SAFFRAY DE MÉZY de votre terre amie  
 Légua sa passion à tous ses descendants.

---

(1) Les Etats-Unis en 1878.

C'est ce qui m'enhardit à chanter votre gloire  
Et les doux souvenirs de nos cœurs fraternels,  
Puisqu'en vous célébrant nous servons la mémoire  
Et les engagements des amours paternels.

MARQUISE DE SAFFRAY.

---

RÉPONSE.

L'écho lointain que vous faites entendre  
Va droit au cœur, comme un chant du berceau,  
Car pour la France, en dépit du drapeau,  
Tout est resté chez nous suave et tendre.

Va droit au cœur, comme un chant du berceau,  
Le souvenir que votre esprit réveille,  
Et, depuis plus d'un siècle qu'il sommeille,  
Il nous revient plus charmant et plus beau.

Tout est resté chez nous suave et tendre  
Envers des temps si souvent regrettés.  
Ce cri d'amour que vous nous apportez  
Les Canadiens aimeront à l'entendre.

BENJAMIN SULTE.

Juillet 1879.

---

# CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

CXXIII

Le 15 septembre 1663, arrivèrent de France à Québec Monseigneur de Laval, monsieur de Mézy, nommé gouverneur général, et monsieur Gaudais (1), chargé de prendre des informations sur toutes choses concernant la colonie.

Avec eux étaient cent familles et quelques officiers, tant militaires que civils. La population française du Canada ne dépassait pas alors deux mille cinq cents âmes, dont à peu près huit cents à Québec et quatre cents dans le gouvernement des Trois-Rivières.

Des changements de toute importance avaient été décrétés à la cour. Il est nécessaire d'en dire un mot :

La charte en vertu de laquelle la compagnie des Cent-Associés possédait le Canada depuis 1627 n'avait été entre ses mains qu'un instrument de commerce dont elle faisait usage uniquement dans ses intérêts, sans s'inquiéter de remplir les obligations relatives à l'établissement du pays, où elle devait transporter des colons stables qui auraient pu y fonder une nouvelle France. Sa charte lui enjoignait non-seulement de défricher, mais de faire défricher pour ses concessionnaires, seigneurs ou autres, en un mot "peupler et habiter" la colonie par autant de monde que possible. Les plaintes qui ne cessaient d'être portées au pied du trône à ce sujet, appuyées par Mgr de Laval, par M. Boucher et des personnes de marque qui avaient à cœur d'établir le Canada, déterminèrent

---

(1) La narration de l'été 1663 dont nous avons parlé au paragraphe précédent est attribuée à M. Dumont par quelques historiens, mais c'est à tort, vu qu'il était repassé en France l'automne précédent. Elle n'est pas non plus de M. Gaudais, puisque ce dernier n'arriva au Canada que le 15 septembre 1663, et que le narrateur dit avoir été aux Trois-Rivières au mois de juillet de cette même année.

Louis XIV à rompre (14 février 1663) l'engagement que lui imposait la charte de 1627 et à assumer les pouvoirs nécessaires pour la gouverner et l'avancement de ce pays. Il retira donc aux Cent-Associés les privilèges dont ils avaient fait un si déplorable usage et par l'institution d'une chambre appelée conseil souverain de Québec, espèce de parlement nommé par la couronne, prit la direction des affaires (1)

Il envoya M. de Mézy en qualité de gouverneur et fit d'autres nominations très-à propos.

Ces nouvelles furent accueillies avec joie au Canada, et les pauvres colons, voyant à l'heure même, la réalisation d'une partie des promesses du roi, se mirent à travailler à leurs établissements avec un redoublement d'ardeur.

## CXXIV

Le 21 mars 1663, une ordonnance prescrivit que les terres qui ne seraient pas mises en voie de défrichement sous six mois retourneraient à la couronne (la banlieue des Trois-Rivières était dans ce cas). Cette pièce porte que l'une des principales causes qui ont empêché le pays de se peupler jusqu'à ce moment et qui fournissait aux Iroquois l'occasion de ravager les fermes (le fief Hertel, par exemple) provenait de ce que certains particuliers n'établissaient pas leurs concessions, soit faute de ressources, soit par négligence.

Cela pouvait être vrai dans une certaine mesure, mais combien plus ne devait-on pas blâmer le pouvoir lui-même, qui oubliait de protéger les colons en éloignant leurs ennemis !

L'arrêt en question met le seigneur de grand fief et le petit concessionnaire sur un pied égal quant aux obligations.

Il y avait déjà plusieurs vastes terres concédées dans le gouvernement des Trois-Rivières, telles que les suivantes : six cents arpents aux jésuites dans le voisinage immédiat du fort ; les seigneuries de Godefroy, du Sud (vis-à-vis le fort) de Bécancour, de Batiscan, du cap de la Madeleine, de la banlieue, de la Pointe du Lac et de Saint-François, sans compter les fiefs Hertel, Pachirini, Lafond, Boucher et les îles de l'embouchure du Saint-Maurice.

## CXXV

Le pays était divisé en trois districts judiciaires ou gouvernements, portant le nom des villes qui leur servaient de chefs-lieux : Québec, les Trois-Rivières et Montréal.

(1) Sur ces changements voir l'ouvrage de Doutre et Lareau, intitulé : *Le Droit civil canadien*.



Il y avait, dans chacune de ces villes, un gouverneur, un juge, enfin une organisation civile et judiciaire qui faisait de ces districts comme autant de provinces. Notre confédération ne s'éloigne pas beaucoup de ce système.

Depuis plusieurs années que le bourg des Trois-Rivières était constitué en centre judiciaire, l'étendue territoriale de sa juridiction n'avait pas été précisée, selon qu'il nous paraît, mais l'habitude était prise de la borner en haut du fleuve par les îles du lac Saint-Pierre, et en bas à la rivière de Sainte-Anne de la Péraie. Un mémoire, rédigé en 1788, au sujet de la justice des Trois-Rivières, allègue que, à partir de 1663, date où la ville avait été érigée en gouvernement royal, les bornes de ce gouvernement se trouvaient comme suit : à l'est, Sainte-Anne et Saint-Pierre les Becquets; à l'ouest, Maskinongé et Yamask, inclusivement; au nord et au sud, les limites de la colonie.

A Québec était une cour de prévôté.

Les justices de Montréal et des Trois-Rivières, distinguées sous le nom de juridictions royales, étaient des cours civiles et criminelles organisées de la même manière que celle de la prévôté, excepté qu'il n'y avait pas de lieutenant (juge) particulier aux Trois-Rivières, où il était facile d'amener les procès de la ville devant le lieutenant général de la juridiction ou juge royal, fonctions que M. Boucher exerça le premier.

Le remaniement qui eut lieu en 1663 dans l'administration du Canada eut pour effet de faire absorber les attributions du grand-sénéchal par le conseil souverain de Québec et par l'intendant. Ce dernier eut un lieutenant aux Trois-Rivières. L'édit de création du conseil souverain donnait à ce corps le pouvoir de "commettre à Québec, Montréal et les Trois Rivières des personnes chargées de juger en première instance, sans chicane et longueur de procédure, les différents procès entre particuliers," et de nommer les officiers de justice nécessaires.

Chaque gouvernement comptait un juge en chef, un greffier et un procureur du roi. Ces trois fonctionnaires relevaient de l'intendant de la Nouvelle-France, véritable ministre de la justice, tandis que le gouverneur de chaque place recevait ses ordres du gouverneur général établi à Québec.

Le 17 novembre 1663, le conseil supérieur donne à Maurice Poulain une commission de procureur du roi pour le gouvernement des Trois-Rivières.

Le notaire Ameau fut, paraît-il, le premier greffier.

Le procureur fiscal citait devant le juge du lieu ceux qui contrevenaient aux ordonnances publiques ou qui enfreignaient les lois de quelque manière.

## CXXVI

Expliquons quelle était à cette époque la position de M. Boucher. M. Dumont débarqué à Québec le 27 octobre 1662, était monté sans retard aux Trois-Rivières, faisant le trajet en une seule journée, et il avait établi M. Boucher gouverneur de cette place (*la Mère de l'Incarnation*) ce qui dû avoir lieu vers le premier jour de novembre. Le *Journal des jésuites* dit que M. Dumont repartit pour la France le 3 novembre. La Mère de l'Incarnation écrit, le 6 novembre, qu'il s'en retourne bien content du pays. (1)

Le 10 janvier 1663, M. Boucher siège en cour de justice aux Trois-Rivières, ainsi que son lieutenant Pezard de la Touche et Maurice Poulain. (*Registre des audiences*). En cette occasion, outre ses fonctions de juge en chef, il est qualifié du titre de gouverneur des Trois-Rivières. Le 26 juillet suivant, aux Trois-Rivières, le Père Le Mercier baptise Marguerite, (2) fille de Pierre Boucher, "gouverneur du lieu".

Cette double position de juge et de gouverneur paraît avoir été temporaire, en attendant que le nouvel ordre de choses fût établi.

Louis XIV avait manifesté le désir de voir un ouvrage de la plume de M. Boucher qui pût guider les amis du Canada dans la propagande qui allait être faite pour attirer en ce pays des cultivateurs et des gens de métier dont on y avait tant de besoin. M. Boucher n'avait pas tardé à se mettre à l'œuvre; c'est des Trois-Rivières que, le 8 octobre 1663, il data la préface de son livre, dédié à Colbert, ministre des colonies, et qui porte pour titre: *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France*.

L'ouvrage fut imprimé à Paris. Par malheur, il ne fut pas répandu dans le royaume comme il devait l'être et resta entre les mains de ceux qui n'en avaient aucun besoin pour s'éclairer. Si l'auteur eût pu en surveiller lui-même la distribution un bien immense aurait été produit, car on trouve dans ces pages exposées, d'une manière claire et avec ordre, une foule d'informations sur le Canada.

A part les *Relations* des Père jésuites, rien d'aussi considérable n'était encore sorti des presses de France touchant notre pays. Les *Voyages* de Champlain ne pouvaient plus avoir la portée d'autrefois, les circonstances ayant changé.

(1) Puisqu'il n'a été que huit jours au Canada, il ne peut être l'auteur de la narration qu'on lui prête et il n'a pas dû visiter tout le pays comme les historiens nous le donnent à entendre.

(2) Cette enfant épousa Nicolas Daneaux, seigneur de Muy, qui devint gouverneur de la Louisiane.

Nous ne voyons pas sans plaisir l'un des colonisateurs les plus entreprenants, le commandant qui avait le plus brillé dans la défense de son poste, le premier Canadien ennobli, l'un des premiers historiens de la Nouvelle-France, M. Boucher (1), en un mot, être si intimement lié avec les Trois-Rivières.

Le 17 octobre 1663, le conseil souverain autorise le remboursement par certains habitants du pays, des sommes avancées par M. Boucher pour la conduite de cent hommes de France au Canada, en 1662. Sur ce nombre, trente-trois étaient morts, soit pendant la traversée, soit depuis. Boucher demandait à être remboursé par les colons à qui il avait fourni des hommes, des dépenses occasionnées pour chacun de ceux-ci. Quant aux trente-trois décédés, le conseil l'avisait de s'adresser au roi pour le remboursement de ce qu'ils lui avaient coûté.

M. Gaudais avait rapidement visité le pays. Au moment de repartir pour la France, on remarque parmi les pièces officielles qui paraissent dictées ou conseillées par lui, la commission suivante adressée à M. Boucher, confirmant la position de gouverneur des Trois Rivières, que ce dernier occupait depuis un an, comme on l'a vu :

“ Le pays de la Nouvelle-France étant maintenant en la main et sous la protection du roi, nous avons cru qu'il était du bien du service de Sa Majesté de pourvoir de personnes capables pour commander sous son autorité dans les lieux éloignés, et notamment aux Trois-Rivières, et que pour cet effet nous ne pouvions faire un meilleur choix que celui de votre personne ; et étant bien informé des services que vous avez rendus audit lieu, pour ces causes, à pleine confiance en votre fidélité au service du roi, valeur, expérience et sage conduite au fait des armes, nous vous commettons et députons pour exercer la charge de gouverneur et commander sous l'autorité du roi en tout le pays des Trois-Rivières, pour jouir de ladite charge aux gages, droits et honneurs y appartenant, tant et si longtemps que nous le jugerons utile pour le service du roi. Donné au château Saint-Louis de Québec, le 28 (2) octobre 1663.” (Signé) “ Mézy.”

(1) Les *Relations* ne mentionnent pas nommément M. Boucher. A propos de son voyage en France, le *Journal des jésuites* se borne à dire, sous la date du 22 octobre 1661 : “ Partit le dernier vaisseau, où était M. de Queylus, Monsieur Boucher, etc.” Et l'année suivante, le 27 octobre, il dit : “ Arriva enfin une chaloupe biscayenne, dans laquelle étaient M. Boucher et un gentilhomme de la part du roi envoyé pour commander 100 soldats que le roi envoyait par avance du secours de l'an qui vient, et en outre 200 passagers, et cela dans deux vaisseaux du roi demeurés à Tadoussac avec le Père Charles Simon et notre Frère Garnier, écolier novice.” La Mère de l'Incarnation dit nettement en quoi consistait la mission de M. Boucher et ce qui se passa à son retour au Canada. Les historiens l'ont suivie.

(2) Un ordre du conseil souverain, en date du 9 juillet 1664, décide que les

## CXXVII

Par l'entremise de Garakonthié, la paix venait d'être conclue, mais dès la même année, (1663), les Iroquois, fidèles à leurs traditions, avaient lancé un parti de guerre jusqu'aux sources du Saint-Maurice, comme il a été dit. Cette bande ravagea les campements du lac Necouba et fit croire qu'elle allait descendre au Saint-Laurent par le Saguenay.

Les Français feignaient de ne pas attacher d'importance à ces hostilités. Ils ne pouvaient que patienter en attendant des secours.

Un Huron, naturalisé Iroquois, ayant visité les Trois-Rivières, l'automne de 1663, répandit l'alarme chez les Cinq-Nations, en leur annonçant que des troupes étaient débarquées à Québec et que selon toute apparence, des représailles seraient exercées contre les cantons. Ils n'y avait plus moyen de garder le masque; les négociations pour la paix, qui traînaient en longueur, furent rompues.

Bientôt, deux soldats de la garnison des Trois-Rivières à la chasse aux îles du lac Saint-Pierre, furent enlevés et traités en prisonniers de guerre. De bonne heure en 1664, Garakonthié les fit mettre en liberté avec d'autres captifs français. En cette occasion ils eurent, chemin faisant, un nouvel exemple de la fureur des Iroquois, qui attaquèrent sous leurs yeux et battirent des Algonquins voyageant avec la qualité reconnue de parlementaires. Peu de temps après, une fille, âgée de dix ans, fut prise aux Trois-Rivières.

Dans son mémoire de 1663 sur les fortifications dont le pays a besoin, M. d'Avaugour dit qu'il est nécessaire de construire un fort vis-à-vis des Trois-Rivières, rive sud du fleuve, comme à la pointe Lévis de Québec. Il recommande d'élever deux forts plus considérables, munis d'artillerie, à la Pointe du Lac et à l'embouchure de la rivière Nicolet, d'après ce plan : demis bastions faisant face au lac et à la rivière, et le reste en forme de redoute.

Parlant de la protection qu'il est urgent de procurer aux colons, il constate que les terres, qui s'étendent à trois lieues au-dessus des Trois-Rivières, sont très-bonnes et toutes distribuées aux habitants qui, par crainte des Iroquois, ne les cultivent pas.

---

appointements du gouverneur des Trois-Rivières dateront du 15 septembre précédent, jour de l'arrivée en ce pays de M. de Mézy. En même temps le conseil ordonne au fermier des droits de pelletteries de payer au sieur Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, la somme de 3,180 livres pour ses appointements; plus 788 livres pour diverses choses par lui fournies; plus 2,583 livres 17 sous 11 deniers pour avances par lui faites; plus 3,508 livres 4 sous qui lui sont dûes pour ses appointements.

A cette époque, Boucher cumulait les charges de gouverneur et de juge en chef. Il ne se démit de cette dernière que dans l'automne de 1664.

## CXXVIII

L'année 1664 s'ouvre par un mariage. Le 22 janvier, le Père Le Mercier marie Adrien Jolliet, sieur de Chausenaye, natif de la paroisse de Québec, fils mineur de défunt Jean Jolliet, en son vivant de Québec, et de Marie d'Abancourt (1), du Château-Richer, avec Jeanne, fille de Jean Dodier, sieur de la Fleuverière et de défunte Françoise Lemaire (2), de la ville de Nemer, dans le Maine.

Le contrat avait été passé par Ameau, le 31 décembre. Les personnes présentes sont : du côté de Joliette, Jean de Godefroy, écuyer, sieur de Lintot, et sa femme Marie Le Neuf, Zacharie Joliet, (âgé de treize ans), frère du marié ; du côté de Jeanne Dodier, Pierre Boucher, "son, cousin chez qui elle demeure," et la femme de celui-ci, Jeanne Crevier, Etienne de la Font avec sa femme Marie Boucher, Urbain Baudry, dit Lamarche, avec sa femme Madeleine Boucher. Il y a aussi comme témoin Claude Fol, dit Desmarets, sergent de la garnison. La mariée apporte des biens qui sont en France et une dot de six cents livres tournois que lui donne M. Boucher, "son cousin gouverneur et juge royal des Trois-Rivières." Joliette possède aussi du bien.

Témoins de ce mariage, à l'église : M. Desmarais, M. de Saint-Quentin, François Le Maistre, Nicolas Petit-Laprée.

Adrien Joliette était frère de Louis qui découvrit le Mississipi, neuf ans plus tard.

## CXXIX

M. de la Touche, confiant dans les bonnes intentions exprimées par le roi et son ministre Colbert à l'égard du Canada, résolut de s'établir et de prendre une seigneurie. A cette époque on pouvait encore tailler en plein drap dans les meilleurs endroits. C'est ce qu'il fit, jetant les yeux sur un espace de terre non concédé, riche et bien localisée.

Ces seigneurs des premiers temps n'étaient pas tous des personnages, comme on serait tenté de le croire. Ils avaient en eux, par exemple, ce qui vaut bien plus qu'un nom et des titres retentissants : du cœur et du patriotisme. La Nouvelle-France les attirait, non pour y chercher fortune ce qui est la marque de la rapacité, mais par la perspective d'y fonder un groupe français et d'étendre le domaine de leur souverain. A l'expatriation, déjà si pénible,

(1) Remariée à Godefroy Guillot, dit Lavalet.

(2) Elle devait être sœur de la mère de Pierre Boucher.

ils ajoutaient les travaux du colon et la responsabilité de soins nombreux et importants. Ces fondateurs intelligents, généreux, actifs, posaient avec patience les bases d'un empire français dans Nouveau-Monde. Dévorant les idées modernes, fils de leurs propres œuvres, ils ont réalisé presque au complet, sans l'assistance de la mère patrie, le projet grandiose dont une cour molle et irréflechie ne voulut pas longtemps s'embarrasser (1).

Voici l'acte de concession de la seigneurie de Champlain :

“ Nous, Messire Augustin de Saffray, maréchal de camp, lieutenant général et gouverneur pour le roi de toute la Nouvelle-France, et François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique en ladite Nouvelle-France, nommé, par sa Majesté, premier évêque dudit pays lorsqu'il aura plu à Notre Saint-Père le Pape d'y en établir un ; en vertu du pouvoir à nous donné pour la distribution des terres de la Nouvelle-France—donnons et concédons par ces présentes à Etienne Pezard, écuyer, sieur de la Touche, capitaine de la garnison des Trois-Rivières, en considération des services qu'il a rendus à Sa Majesté en ce dit pays et qu'il continue à rendre journellement : la quantité d'une lieue et demie de front à prendre sur le grand fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Champlain en montant sur le dit fleuve vers lesdites Trois-Rivières, sur une lieue de profondeur dans les terres ; ladite rivière Champlain mitoyenne avec ceux qui occuperont les terres qui sont de l'autre côté d'icelle.” Pour jouir de cette étendue de terre et “ justice tant moyenne que basse,” et “ droits honorifiques ordinaires aux seigneurs de paroisses dans les églises lorsqu'elles seront bâties.” Les appellations de la justice que le concessionnaire ou ses héritiers établiront, devant ressortir à la justice royale des Trois-Rivières. Fait à Québec, le 8 avril 1664.

En 1689, lorsque le roi ratifia cet acte, il y inséra le droit de “ haute, moyenne et basse justice.” Le mot “ haute ” paraît avoir été omis dans la copie de l'acte de 1664 que nous connaissons ; la ratification montre qu'il s'y trouvait.

La délimitation ci-dessus demande à être expliquée. Les jésuites ayant, par leur titre de Batiscan (1639), un quart de lieue de terre au sud-ouest de la rivière Champlain, la seigneurie accordée à M. de la Touche, en 1664, ne pouvait s'étendre jusqu'à ce cours d'eau. Cette difficulté ne fut réglée qu'en 1721.

Le nom de la rivière Champlain, imposé du vivant de Samuel de Champlain, à passé à la seigneurie, et à son tour le seigneur l'a

---

(1) De tout le règne de Louis XIV, qui va de 1644 à 1715, il n'y a qu'une partie de la période de son ministre Colbert, qui nous montre le roi s'occupant du Canada—c'est-à-dire de 1661 à 1675 à peu près.

emprunté, de sorte que, après M. Pezard de la Touche, il y a eu un M. de la Touche de Champlain, et aujourd'hui M. de Champlain, car la famille Pezard n'est pas éteinte, elle n'a fait que changer de nom, comme tant d'autres.

## CXXX

Le 25 avril 1664, Mgr de Laval partit de Québec pour les Trois-Rivières et Montréal.

Le 29 avril, M. de Mézy partit à son tour de Québec pour se rendre jusqu'à Montréal. Il était accampagné du Père Le Moynes, récemment descendu de Montréal et qui y retournait.

Le 1<sup>er</sup> mai, le Père Jérôme Lalemant, partit aussi de Québec pour les Trois-Rivières.

La réunion de l'évêque, du gouverneur et du supérieur des jésuites, donna lieu au règlement des questions concernant la commune et la construction d'une église paroissiale.

Les jésuites qui, jusqu'à 1650, avaient possédé le terrain de la commune actuelle, l'avaient abandonné cette année-là aux habitants des Trois-Rivières en échange de terres (toujours le long du fleuve) contiguës à la commune et s'étendant au voisinage de la troisième rivière, où commence le grand fief de la banlieue.

D'après un état des biens des jésuites, qui nous a été communiqué, M. de Mézy aurait signé une note, le 6 mars 1664, confirmant le marché intervenu le 9 juin 1650, par lequel il était accordé à ces Pères des terres au-dessus de la commune et en arrière d'icelle pour les dédommager des terres mêmes de la commune affectées aux habitants. Il est dit que ces terres livrées aux Révérends Pères, s'étendent jusqu'à une lieue, ce qui est assez conforme aux distances réelles, puisqu'elles sont limitées non loin de la Troisième rivière, qui est à quatre-vingts arpents du Platon.

Le 2 mai 1664, étant aux Trois-Rivières, le gouverneur général ratifie définitivement l'acte du 9 juin 1650, constatant, en outre, que les habitants de la bourgade ne peuvent rester dans la place si on ne leur laisse la commune pour laquelle ils ont fait de fortes dépenses.

Le 8 août suivant, M. de Mézy donne aux jésuites les quatre ou cinq arpents non défrichés, sur vingt-cinq de profondeur, qui restent entre la Seconde (1) rivière, icelle comprise, et les terres à eux concédées, tel que ci-dessus. (*Tenure seigneuriale*, 72.)

Ces terres consistent aujourd'hui en vingt-trois arpents de front au fleuve sur vingt-cinq de profondeur contiguës, d'un côté à la

(1) Il faut lire Troisième.

commune, de laquelle elles sont séparées par une ligne courant sud-est et nord-ouest, et de l'autre côté, par la Troisième rivière. Le tout forme cinq cent vingt-cinq arpents carrés, que l'on appelle le fief des jésuites ou Saint-Paul.

Le morceau situé en arrière (nord-ouest) de la commune était de deux arpents et demi de largeur, ayant front sur le chemin de Sainte-Marguerite aujourd'hui et courant du grand coteau le long de toute la ligne de la commune : en tout trente-cinq arpents carrés.

Ces arrangements, confirmés en 1664, avec augmentation, comme on vient de le voir, ont subsisté à peu près intacts jusqu'à présent.

## CXXXI

Le 2 mai 1664, Louis Pinard, marguillier, Jacques LeNeuf, Michel LeNeuf, Pierre Lefebvre et François LeMaître, obtinrent, par décision du gouverneur général et de l'évêque, que la somme de quatorze cent soixante-treize livres dont ils étaient chargés depuis 1661, à l'intérêt du denier dix-huit, comme fonds destiné à la construction de l'église, fut affectée à cet usage. (*Greffe d'Ameau.*)

Dans ce même mois, madame de la Potherie eut un démêlé avec les marguilliers pour argents dûs à l'église. (*Registre des audiences.*)

D'après les actes concernant la commune, on voit que l'érection d'une église était projetée de 1650. Selon les apparences, la chapelle des jésuites ayant été agrandie bientôt après, quatorze années s'écoulèrent avant qu'on en vint à l'exécution du projet. L'acte qui suit est le titre du terrain de l'église paroissiale actuelle :

“ Sur la requête à nous présentée pour les habitants des Trois-Rivières, tendant aux fins de leur être par nous accordé contrat de concession d'une place pour bâtir une église, un presbytère et y faire un cimetière et un jardin, disant que la chapelle qui leur sert maintenant de paroisse appartient aux Révérends Pères jésuites et est trop petite pour y contenir la quantité de personnes qui sont résidentes en ce dit lieu et sont sur le point d'en bâtir une ; et voulant seconder leur bons desseins, Nous, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté et sous son bon plaisir, avons donné et concédé, donnons et concédons, par ces présentes, aux habitants des Trois-Rivières, pour et au nom de la paroisse dudit lieu, une place pour bâtir une église et un presbytère, y faire un cimetière et un jardin, à prendre, ladite place, du côté du sud-ouest, joignant la grande porte du bourg qui regarde la plateforme ; au nord-nord-ouest, joignant la porte de la rue Saint-



Pierre ; à l'est-nord-est, attenante à la palissade du bourg ; au sud-ouest, au chemin qui est entre ladite place et la plateforme. Ladite place attitrée à la paroisse de ce dit lieu en fief, en perpétuité, avec un seul hommage mouvant de la cour souveraine dudit pays, selon la coutume." Cet acte fut signé, aux Trois-Rivières, le 11 mai (1) 1663, par M. de Mézy et Mgr de Laval ; fait et contre-signé par Ameau, notaire royal.

La palissade formait donc un carré long, suivant les rues des Casernes, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Louis et le boulevard. La rue Notre-Dame divisait ce carré en deux portions à peu près égales. Sur celle de l'est était située la chapelle des jésuites et le groupe des maisons. Celle de l'ouest allait être occupée par la paroisse.

Telle était l'étendue de la ville fortifiée. Le Platon s'en détachait complètement, avec son fort, mais ils n'était pas entouré de palissades.

La place d'armes actuelle ne paraît pas avoir existé à cette époque.

La porte de la rue Saint-Pierre s'ouvrait sur un chemin qui est devenu la rue des Champs. De ce côté, la palissade devait être posée sur la croupe du terrain, car un peu au delà, vers le nord-ouest, celui-ci s'abaissait sensiblement, au point de former un bas-fond assez vaste, qui est presque comblé aujourd'hui.

La grande porte du bourg était placée à peu près à la rencontre des rues Saint-Pierre, Bonaventure et Notre-Dame. C'est vis-à-vis de cette porte, en dedans de la palissade, que fut élevée l'église de bois en 1664, faisant face à la basse-ville ou plutôt au Platon, comme dit l'acte ci-dessus. Lorsque, cinquante ans plus tard, on édifia l'église de pierre qui existe de nos jours, le portail fut tourné au sud-est, mais " la grande porte du bourg " resta en place jusque vers la fin du dix-huitième siècle.

Cette année 1664, on importa de France, pour l'église de Québec en voie de construction, les trois premières cloches qui se soient vues au Canada, paraît-il, c'est dire que la ville des Trois-Rivières n'en possédait pas.

---

(1) Le supérieur des jésuites fut de retour à Québec le 19 mai, le gouverneur, le 21 et l'évêque, le 25.

(à continuer.)

BENJAMIN SULTE.

# PHÉNOMÈNES VOLCANIQUES

(Tr. du *N. Y. Evening Post.*)

Plusieurs crevasses se sont produites sur le mont Etna : toute la contrée voisine est dans la consternation. Les dernières nouvelles de Catane disent que le courant de lave est très large ; qu'il coule dans la direction de la rivière Alcantara et qu'il a dévasté le village de Mio. La terreur est générale et, à vrai dire, elle ne manque pas de fondement. L'éruption peut cesser d'un moment à l'autre ; mais elle peut aussi durer des mois, ou même des années. La durée et la violence des phénomènes volcaniques ne sauraient être prévues. Tout ce que l'expérience nous enseigne, c'est que quand un volcan a sommeillé pendant longtemps, l'éruption qui suit ce sommeil est généralement violente. Mais elle peut être courte et violente en même temps, comme le fut la mémorable éruption du Vésuve, qui changea la face de la Campanie et engloutit Stabies, Herculanium et Pompeï ; ou elle peut être prolongée comme celle du Jurullo, dans l'État de Méchoacan (Mexique), laquelle dura depuis le mois de juin 1750 jusqu'au mois de février 1760. Humboldt a décrit cette fameuse éruption de Jurullo comme ayant été continue dans l'intervalle de ces deux dates. Mais son cours fut accompagné d'ébullitions d'une fureur extraordinaire. Dans la nuit du 23 au 29 septembre 1750, le volcan présenta un spectacle qui, dans son effrayante grandeur, n'a peut-être jamais eu de pareil sur la terre. Ce spectacle fut observé de la montagne d'Aguazanco, située dans le voisinage ; Humboldt a recueilli sa narration de personnes qui étaient sur les lieux. Il raconte que les flammes jaillirent sur une étendue d'environ une lieue carrée. Les eaux de deux fleuves, le San-Pedro et le Cuitimba, s'engouffrèrent dans des précipices qui s'ouvrirent devant elles, et disparurent pour jamais. Des milliers de petits volcans firent éruption sur une grande étendue.

due du pays, et vomirent de la fumée et des flammes sulfureuses. Six larges cratères surgirent simultanément, et, rivalisant avec le cratère primitif, lancèrent des torrents de feu, de lave et de basalt. Des tourbillons de vent, entraînant des masses de cendres noires, parcoururent des centaines de milles carrés. La terre trembla, et l'air retentit de coups de tonnerre épouvantables. Les Indiens, saisis d'épouvante, crurent, dans leur simplicité, que la fin du monde était proche, et prirent la fuite au milieu de la plus grande confusion. Il se passa longtemps avant que les survivants se hasardassent à revenir dans ce pays autrefois couvert de riches haciendas, mais devenu une solitude noire et désolée. Ceux qui revinrent cherchèrent vainement les deux fleuves qui avaient arrosé et fertilisé les plaines environnantes ; ils avaient disparu, et on n'en a pas vu trace depuis lors. Mais les indigènes qui traversent le pays, affirment qu'on entend encore aujourd'hui, à une grande profondeur, le bruit des eaux englouties dans les entrailles de la terre.

Les cratères du Vésuve avaient sommeillé depuis un temps immémorial jusqu'en l'an 73 avant Jésus-Christ. Les gladiateurs, qui pour fuir la colère du préteur romain, s'étaient cachés dans les crevasses du volcan, n'avaient pas peur de la nature, quelle que fût leur crainte de l'homme. Lorsqu'ils sortirent de leur retraite pour délivrer leur chef, Spartacus, et pour renverser temporairement le cruel gouvernement de Rome, l'éruption de lave, dont ils suivirent la voie, était devenue une simple tradition. Même en ce jour mémorable, avant les kalendes de septembre, lorsque les deux Pline, l'ainé qui périt, et le jeune, qui a raconté l'événement, aperçurent un nuage au-dessus du Vésuve, ils le considérèrent comme une simple curiosité. Lorsque le digne amiral reçut, plus tard dans la journée, une lettre dans laquelle, Rectine, femme de Cassius Bassius, dont la maison était au pied du Vésuve, demandait des secours, il pensa probablement que, nerveuse comme la plupart des femmes, elle s'alarmait sans motif. Comment aurait-on pu appréhender une catastrophe d'une nature telle qu'on avait à peine entendu parler de rien de pareil ? Mais la triste tragédie de Stabies suivit de près, et Pline périt en s'efforçant courageusement de sauver les autres.

Des éruptions pareilles à celle du Vésuve, se produisant à de longs intervalles, sont d'autant plus frappantes que l'histoire mentionne à peine les éruptions intermédiaires. Un volcan qui, comme l'Hécla, éclate vingt-trois fois en sept cent soixante-deux ans (1004-1766), ne prend pas le monde par surprise. Mais les horreurs de l'Hécla deviennent insignifiantes lorsqu'on les compare à celles de

son terrible voisin le Skapta-Jokul. Le gouvernement danois a fait lever un plan topographique très exact de l'Islande, sauf la région voisine du Sakpta-Jokul. Il y un territoire de 400 milles carrés qui n'est pas représenté sur le plan officiel ; on dit que jamais pied humain n'a foulé le sol de cette régiou épouvantable. Lord Dufferin est allé tout près du territoire défendu, comme le montrent ses *Lettres des hautes latitudes*. L'espace autour du grand volcan est, pour la plus grande partie, aussi dégarni d'habitants et d'ouvrages de mains d'homme que le sont les pôles-mêmes ; cet espace est couvert de masses de glace et de neige perpétuelles, s'élevant jusqu'aux nuages. La plus terrible éruption du Skapta-Jokul dont nous ayons une description authentique, remonte à 1783. Au mois de mai de cette année, on vit apparaître, sur la partie de l'Islande où est situé ce volcan, un mystérieux brouillard de couleur bleuâtre. Le 8 juin, d'immenses colonnes de fumée noire se montrèrent sur les hauteurs au nord, d'où elles descendirent, en dépit du vent, en couvrant d'épaisses ténèbres tout le pays de Sida. Le 10 du même mois, un tourbillon de cendres s'abattit sur l'île entière. D'innombrables jets de feu, comme autant de démons, jaillirent tout à coup des flancs des montagnes de glace. Le fleuve Skapta, l'un des plus grands de l'Islande, après avoir répandu sur la plaine une grande quantité d'eaux fétides chargées de sable, disparut soudainement, comme avaient disparu les fleuves du Mexique. Quarante-huit heures plus tard, une masse prodigieuse de lave, sortant de sources dans lesquelles être humain n'a jamais pénétré, coula dans le lit desséché du fleuve. Le canal d'après Lord Dufferin, à qui nous empruntons la plupart de ces détails, avait une grande profondeur et une grande largeur ; mais le terrible déluge l'ayant rempli jusqu'aux bords, passa par dessus et poussa sa masse liquide sur la surface entière du pays. Cette éruption produisit deux courants de lave. Celui qui envahit le canal du Skapta avait cinquante milles de long sur quinze de large, celui qui coula vers le Hversfisfliot, quarante milles sur sept. Là où elle est emprisonnée entre les hautes rives du Skapta, la couche de lave a cinq ou six cents pieds d'épaisseur, mais, dans la plaine, elle n'a jamais plus d'une centaine de pieds. L'éruption dura jusqu'au mois d'août et finit par un tremblement de terre.

Les effets de cet étonnant phénomène se firent sentir toute une année et s'étendirent sur un espace immense. Pendant toute cette période des nuages chargés de cendres restèrent suspendus sur l'Islande, et ces cendres, en s'échappant des nuages, couvrirent d'une couche très épaisse des dizaine de mille d'acres de

terre jusqu'alors fertile. Les îles Orcades et Shetlands furent couvertes d'une poussière volcanique, qui pénétra jusqu'en Angleterre et en Hollande. On estime à plusieurs milliers le nombre de des victimes humaines ; on compte que l'Islande perdit en même temps 150,000 têtes de bétail. Indépendamment de ces calamités cette éruption doit avoir produit quelques gigantesques changements physiques au sujet desquels nous n'avons vu aucune observation. Cependant il est probable, d'abord, que la force d'expulsion partait d'un point localisé, dans les flancs du volcan, à une très grande profondeur au dessous de sa bouche ; ensuite que les masses énormes qui ont été expulsées ont laissé, derrière elles, des vides immenses ; enfin que, comme la masse de lave, de pierres et autres matières a coulé à une très grande distance vers le sud, et a formé plusieurs milles cubiques de matière solide en se refroidissant, il s'est opéré certains changements vers le centre de gravité primitif de la masse terrestre. Nous laissons aux savants le soin de décider si ce mouvement a une importance relative suffisante pour ne pas rester local et circonscrit. Dans tous les cas, ce sujet présente un champ de recherches intéressantes.

Cette éruption étonnante dévasta un grand territoire ; mais le mont Etna est beaucoup plus près de l'homme et de ses œuvres que ne l'est Skapta Jokul ; il est à craindre que Catane et Messine n'éprouvent de grands dommages. On a dernièrement élevé une muraille de soixante pieds de haut pour protéger la première de ces villes ; cependant la lave a passé par dessus cet obstacle et coulé dans les rues. Depuis la première éruption mentionnée par Diodore de Sicile, il y en a eu soixante-dix, entre autres, qui ont été considérables. Celle de 1669 fut précédée d'un tremblement de terre, et accompagnée du même phénomène que celui qu'on remarque maintenant, savoir : l'ouverture simultanée de plusieurs abîmes ou nouveaux cratères sur différents points du promontoire. Cette éruption détruisit quatorze villes et villages, dont quelques-uns à une grande distance de l'Etna.

Des volcans, très éloignés les uns des autres, c'est un fait remarquable, ont commencé à travailler en même temps ou à peu près en même temps ; ce qui a donné naissance à l'opinion, soutenue par quelques savants, qu'il existe des communications souterraines entre ces montagnes. Des nouvelles, disant que le Vésuve est maintenant en travail, semblent confirmer cette théorie et ajoutent un nouvel intérêt à l'étude des phénomènes volcaniques.

## PRIMAVERA

---

—Il est impossible, dit-il, d'exprimer en une *musique* plus ravissante de plus poétiques pensées.

La comtesse sourit, et regarda Maud, qui semblait rêveuse.

—Vous ne dites rien, reprit M. Beaufort, s'adressant à sa sœur ; cependant, je ne doute pas que vous n'ayez été charmée.

La jeune fille respira profondément.

—Ces vers sont délicieux, dit-elle ; mais l'idée n'en est-elle pas décevante ?

—Ma chère Maud, dit Réginald d'un ton de plaisanterie, contentons-nous du parfum d'une fleur ; ne l'effeuillons point pour y chercher le point noir qui ronge son calice.

—Vous me répétez là une petite leçon que j'ai trop souvent occasion de vous adresser, répondit la jeune fille en souriant. Mais les habitudes des malades sont méditatives, et je suis habituée à tout creuser, à tout analyser. La morale de ces jolis vers, c'est...

—C'est que pour être aimé, il est indispensable de briller, acheva Réginald.

Donna Vittoria ne peut s'empêcher de sourire.

—Eh ! sans doute ! dit-elle. Que voulez-vous ? C'est une loi presque indéniable. Le ver luisant qui étincelle dans l'herbe attirera l'œil, la nuit, tandis qu'on passera sans le voir à côté du papillon diapré qui dort dans le calice d'une fleur. Quand luit le soleil, c'est autre chose, ... le ver rentre dans l'ombre, et le papillon brillant nous charme. L'éclat est le phare qui guide nos affections elles-mêmes ; comprenez-vous une tendresse vraie sans l'admiration ? L'orgueil n'est-il pas de moitié dans chacun de nos sentiments ?

—Non, oh ! non ! s'écria Maud. Qu'une vivre affection naisse de l'admiration ou qu'elle l'engendre, au contraire, c'est là une question complexe que je ne veux pas chercher à résoudre ; mais

cette admiration elle-même peut s'exercer en dehors de ce qui brille, et se nourrir des trésors cachés d'un cœur dévoué et fidèle... Il y a des gens qui préfèrent la violette à la rose, et qui bravent les bises perfides de mars pour cueillir des primevères... Quant à l'orgueil, je ne crois pas qu'il trouve place dans un sentiment empreint d'abnégation. Je ne comprends le bonheur que paisible, à l'abri des regards et de l'éclat.

—Le bonheur paisible! répéta donna Vittoria. Oui, il existe pour certaines natures féminines et tendres; mais un homme, un homme dans toute la force de la vie, ou même une femme vive et active, peuvent-ils jouir sans luttés, sans émotions,—j'allais dire sans orages?

Maud secoua la tête.

—Je crois, donna Vittoria, dit-elle avec un faible sourire, que nous différons sur beaucoup de points. N'avez-vous donc jamais goûté le sens profond de ce mot d'un auteur latin: "Rien n'est grand que ce qui est calme?"

—Je hais le calme? s'écria la jeune femme avec une espèce de violence. Moi je dirai: rien n'est grand sans l'enthousiasme. Comprenez-vous la vraie signification de ce mot, miss Beaufort? Ce qui exalte, c'est ce qui élève!

—Mais l'exaltation suppose l'effort, et dans tout effort il existe quelque chose de factice, répondit Maud. Ah! il y a plus de profondeur dans vos lacs tranquilles que dans les torrent écumeux de vos montagnes! Les uns fécondent leur rive, les autres la dévastent... Cher Réginald, quelle est votre pensée sur tout ceci?

Le regard du jeune Anglais semblait perdu dans une vague rêverie.

—Si le bonheur existait, il devrait être calme. Mais ce qui en est le simulacre est nécessairement agité.

—Quoi, vous ne croyez point au bonheur! s'écria vivement la comtesse, attachant sur lui des yeux pleins d'étonnement et de compassion.

—Non, répondit-il froidement.

—Cependant, il existe, reprit-elle d'une voix presque caressante; pourquoi en seriez-vous privé? Tant que dure la jeunesse nous avons la galté, l'ivresse, la puissance impétueuse de jouir... plus tard, l'art nous reste avec ses ravissements; en tout temps, nous pouvons entourer notre vie d'affections.

Maud jeta sur la belle jeune femme un regard singulièrement scrutateur, puis, posant la main sur le bras de son frère:

—Réginald, dit-elle avec douceur, si le bonheur parfait n'est pas de ce monde, Dieu a consolé notre exil par des tendresses vraies,

des dévouements purs et saints, des devoirs féconds et reconfortants. C'est là, et là seulement que la vie peut sourire, là que se trouve, sinon la joie complète et sans nuages, du moins le calme, qui est presque le bonheur.

—Vous envisagez l'existence d'une manière austère, miss Beaufort, répondit la comtesse. Vos idées ne sont-elles pas assombries par vos souffrances ? Tous n'ont pas votre part attristée ; toutes les jouissances ne sont pas doublées d'un sévère devoir, ni toutes les affections de dévouement ou de sacrifice. Pourquoi jeter de pareilles ombres sur les chemins fleuris ? Profiter du présent et attendre les adversités en essayant de les oublier, voilà la vraie sagesse.

—Ne croyez-vous pas, répliqua vivement la jeune fille, que la vraie sagesse conseille de ne jamais perdre de vue le but suprême, et même, ajouta-t-elle avec un sourire, de se résigner à l'oubli, à la souffrance, à l'obscurité, qui vous semblent un partage digne compassion ?...

Elle se tourna vers Marcelle, qui avait écouté, silencieuse et impassible, sans cesser un instant de travailler.

Chère amie, prenez, je vous prie, ce volume que nous avons parcouru tantôt... Je veux, comme contraste, faire lire à donna Vittoria des stances anglaises sur la fleur dont elle a fait l'emblème de la beauté ignorée et de la tendresse méconnue.

La comtesse Presciani prit le livre, le regarda un instant, puis secoua la tête.

—Je comprends trop difficilement l'anglais pour goûter complètement cette poésie, dit-elle.

—N'est-ce que cela ? Ma chère Marcelle, voulez-vous nous la traduire en français ?

Marcelle parcourut des yeux la page indiquée, puis commença à traduire les stances sans hésitation, dans un langage élégant, et d'une voix musicale qui, moins chaude et moins animée que celle de la comtesse Presciani, ne s'en harmonisait peut-être que mieux avec la pensée du poète anglais.

#### A LA PREMIÈRE PRIMÈRE.

“ Douce fille d'un père sombre et chagrin, tes modestes formes, si pleines de beauté délicate, furent nourries dans le tourbillon des tempêtes et bercées par le souffle des vents.

“ Lorsque le printemps, jeune et radieux, porta le premier coup au règne de l'hiver et le défila au combat, il te déposa sur ce rivage, pour marquer sa victoire.



“ Dans cette profonde vallée, tu apportes les promesses de l’année ; sereine, ta délicate élégance s’épanouit au vent frais et piquant, ignorée et solitaire.

“ Ainsi la vertu pousse ses fleurs au milieu des tempêtes de la froide adversité, dans quelque vallée isolée de la vie ; elle élève sa tête, obscure, sans qu’on la remarque.

“ Tandis que chaque brise qui souffle sur elle, purifie encore la blancheur immaculée de son sein, et la fortifie pour supporter, tranquille, les maux de la vie (1).”

—Merci, ma chère Marcelle, dit Maud, pressant la main de la jeune fille ; et l’attirant à elle, elle murmura à son oreille :

—Merci, ma douce *Primavera*. Vous m’avez apporté les promesses du printemps éternel, et appris, à votre exemple, à puiser dans les épreuves une force nouvelle. Pourtant, il est des “souffles incéléments” que je voudrais vous éviter...

Marcelle, tout en souriant, se dégagait doucement, et reprit sa place en silence.

—Votre poète est austère comme vous, dit la comtesse d’un ton enjoué ; cependant, cette page est d’une pureté et d’une élégance incontestables.

Réginald s’empara du livre, et relut les stances.

—Combien elles sont rares, les âmes que fortifie l’adversité ! dit-il ensuite, jetant le volume sur la table.

—Non, vous vous trompez, cher Réginald. La souffrance est la leçon suprême par laquelle Dieu dépouille l’âme de ce qu’elle a de terrestre pour l’élever jusqu’à lui.

Réginald regarda sa sœur avec tendresse.

—Je vous l’accorde pour les souffrances d’un certain ordre ; vous me prouvez chaque jour que les épreuves peuvent idéaliser une créature humaine et la rendre presque angélique. Mais dans de pareils cas, et je persiste à les croire très-rares, il s’agit de ces maux qui ne passent point par l’intermédiaire des hommes. Nous pouvons supporter la perte de notre fortune, de nos amis eux-mêmes : la mort de nos bien-aimés, déchirant notre cœur, porte les croyants vers cet autre monde où ils espèrent les retrouver. L’adversité produit alors en nous l’effet de la chaleur intense sur les eaux de la mer : elle les vaporise et les élève pour les transformer en pluie douce et bienfaisante. Mais la lâcheté, la perfidie, l’injustice humaine, voilà ce qui nous rend plus mauvais. La douleur, quand elle vient de l’homme, nous inonde d’un flot amer, je jette dans notre cœur un germe de corruption.

(1) Henry Kirke White.

—Souvenez-vous que “l’homme s’agite, et que Dieu le mène,” dit Maud. Rien n’arrive sans une permission supérieure ; de tout, nous pouvons reconnaître une volonté invisible ; de tout, nous pouvons tirer la force et les éléments de notre perfection. Dieu n’a pas semé les événements terrestres sur nos pas comme des échelons, et l’âme humaine, quand elle est plantée dans une terre chrétienne, porte des fleurs et des fruits en abondance sous les flots amers dont vous parlez...

Elle s’interrompt en regardant Marcelle. Les mains de la jeune fille tremblaient, et son visage avait pâli.

—Il n’est pas possible que vous soyez sur ce point de l’avis de mon frère, murmura Maud. N’est-ce pas que vous êtes sûre, comme moi, qu’on peut profiter de *n’importe* quel genre d’épreuves ?

—Oui, répondit Marcelle avec un profond soupir.

Sa voix était si altérée, que donna Vittoria, restée jusque-là étrangère à cette conversation, repoussa l’album qu’elle feuilletait, et leva sur elle un regard d’abord étonné, puis persistant et investigateur.

Elle reporta enfin ses beaux yeux bruns sur les photographies, et dit négligemment :

—Je crois vous avoir déjà vue, Mademoiselle... N’est-ce pas Arny qu’on vous nomme ?

Marcelle s’inclina ; une pâleur extrême couvrait son visage.

—Il n’est cependant pas probable que... La personne dont je parle était la nièce de madame Arny, que j’ai beaucoup connue à Paris, il y a environ deux ans, et qui m’avait même promis de me rendre mes visites en Italie... Je ne désespère pas encore de la voir cette année à Venise. Elle donnait des bals délicieux, et je me rappelle cette jeune fille et son père, un général...

Marcelle avait repris sa tapisserie, mais l’aiguille tremblait entre ses doigts, et elle ne répondit rien.

—Ce n’était pas vous ? reprit la comtesse avec insistance.

—C’était moi, dit la jeune fille d’une voix presque inintelligible.

—Ah !... Pardonnez-moi, mais c’est si étrange !...

Il y eut un instant de silence ; Maud souffrait pour son amie, dont l’émotion frappa Réginald lui-même. Donna Vittoria sentit le malaise qui régnait dans le salon, et, se levant elle ouvrit le piano.

Après quelques accords, ses lèvres de pourpre laissèrent échapper au flot d’harmonie. Elle avait le tempérament d’une cantatrice ; elle chanta une mélodie ardente, tourmentée ; tantôt sa voix, faible comme un souffle, suspendait la respiration de ses auditeurs, tantôt ses accents magnétiques les faisaient frissonner.

Quand elle cessa de chanter, Réginald regarda Maud. Elle était pâle, oppressée, douloureusement agitée.

—Vous m'avez presque fait mal, dit-elle, s'efforçant de sourire.

La comtesse reçut cette parole comme une louange, et prit sa mantille, qu'elle avait jetée sur un fauteuil.

—L'heure s'avance, miss Beaufort, et je ne voudrais pas vous fatiguer; mais si vous le permettez, je reviendrai souvent; vous m'inspirez une vive sympathie, et cette soirée me laissera un précieux souvenir.

—Revenez, si vraiment ma tristesse et ma gravité ne répugnent pas trop à une nature brillante et enjouée comme la vôtre, dit Maud avec le même sourire contraint.

Réginald s'approcha d'elle.

—A demain, Maud; vous n'aurez ma visite qu'un peu tard dans la journée; je compte passer plusieurs heures au musée Correr.

## IX

Ce soir-là, la chaleur était très-forte, et l'air chargé d'électricité. Maud se laissa tomber sur ses oreillers, et ferma les yeux.

—Êtes-vous malade, chère miss Beaufort? demanda Marcelle avec inquiétude.

Les paupières de la jeune fille se soulevèrent languissamment.

—C'est trop d'émotions pour moi, dit-elle enfin d'une voix brisée. D'abord, j'ai souffert pour vous; on dirait que Réginald, si équitable d'ordinaire, devient injuste chaque fois qu'il s'agit de vous. Puis, cette femme me fait peur; je crains que mon frère ne se laisse éblouir par sa beauté et sa grâce, et ce n'est pas elle, qui peut régénérer et rendre heureux mon cher Réginald!

Marcelle la calma à force de douceur et de caresses, l'aida à se mettre au lit, et la vit enfin s'endormir. Mais ce sommeil était si agité qu'elle n'osa point la quitter; elle passa une robe de chambre, s'assit dans un fauteuil, et se livra, au milieu du silence de la nuit, à toute l'amertume de ses pensées.

Par un effort surhumain, elle avait pu, devant les autres, cacher les agitations de la soirée. Maintenant, elle ne s'arrêtait plus au froissement que lui avait fait subir Réginald; elle songeait à la rencontre inattendue de cette comtesse Presciani, au sujet de laquelle elle cherchait à rassembler ses propres souvenirs.

Non, elle ne se la rappelait point. Mais dans la foule des invités de sa tante, il n'était pas étonnant que, malgré sa beauté, donna Vittoria n'eût point frappé ses regards, tandis qu'elle-même était naturellement signalée à l'attention de tous par le lien de parenté

qui l'unissait aux maîtres de la maison. On pouvait également expliquer comment elle n'avait pas rencontré la jeune Italienne dans l'intimité de sa tante : cet hiver-là, le général Arny souffrait déjà de la maladie qui devait l'enlever, et sa fille, qui le soignait avec un dévouement exclusif, vivait fort retirée, et ne paraissait chez madame Arny qu'en de très-rares occasions.

Sa pensée se fixa un instant sur l'époque qui venait de lui être ainsi rappelée. Alors elle n'était pas seule au monde ; elle avait un père, un foyer, un situation modeste, mais indépendante. Comme tout cela était changé, et qu'il était à la fois doux et poignant de raviver de tels souvenirs !

Mais le passé n'était plus ; il fallait envisager le présent avec courage, et en subir toutes les difficultés. Une crise nouvelle se préparait peut-être dans sa vie ; elle avait été reconnue, une personne pouvant d'un moment l'autre revoir sa tante et lui parler d'elle, savait qui elle était et où elle se trouvait ; enfin madame Arny viendrait peut-être à Venise...

Cette pensée la fit frissonner.

Revoir ceux qu'elle avait quittés dans l'angoisse la plus douloureuse de son existence ! Braver leur froideur, — qui sait ? recevoir leurs aumônes, après ce qui s'était passé !... C'en était trop ; la seule idée en était insupportable, et une terreur folle s'empara d'elle.

Elle partirait ; elle errerait de nouveau dans le monde immense et hostile, cherchant à gagner sa vie ; elle quitterait l'amie à laquelle son cœur s'était attaché... Ses larmes coulèrent, amères, pressées, tandis qu'elle contemplait le pâle et doux visage qui se détachait comme un fin ivoire dans la demi-obscurité de la chambre. Mais il était dit qu'elle devait être séparée de tous ceux qu'elle aimait, et lutter contre ce qui l'épouvantait le plus au monde : l'isolement.

Tout à coup un cri perçant, parti du lit de Maud et résonnant à son oreille, glaça tout son sang dans ses veines.

C'était le prélude d'une de ces crises nerveuses dont la jeune fille n'avait point senti les atteintes depuis son arrivée en Italie, et elle se tordait sur son lit, en proie à d'indicibles souffrances.

Guillemette entra presque aussitôt, pâle, émue, et elle et Marcelle s'empressèrent en soins énergiques et assidus.

La chambre se remplit soudain de ce désordre sinistre qui glace le cœur même des indifférents. Une odeur d'éther flotta dans l'air, la table se couvrit de fioles, et les fenêtres grandes ouvertes laissèrent entrer la fraîche brise de la nuit.

Quelques minutes s'écoulèrent ; la crise ne cédait point. John,

debout près de la porte ouverte, suivait avec angoisse les mouvements des deux femmes.

—Hâtez-vous, lui dit Marcelle d'une voix tremblante, courez chez M. Beaufort, et ramenez un médecin.

Le vieux domestique sortit en hâte ; mais combien, en de semblables moments, le temps paraît long et douloureux ! Les traits de la pauvre Maud s'étaient encore amincis sous l'effort de la souffrance, ses yeux fermés s'étaient entourés d'un large cercle bleuâtre, et des gémissements entrecoupés s'échappaient de ses lèvres blêmes.

Une demi-heure s'écoula, presque interminable. Quand le bruit des portes qui se refermaient annonça l'arrivée de M. Beaufort et du docteur, Maud était tombée inanimée entre les bras de Marcelle, agenouillée près d'elle.

Les traits de Réginald étaient presque défigurés par la douleur et l'inquiétude. Le médecin lui adressa, ainsi qu'à Marcelle, des questions nombreuses et détaillées, puis, s'approcha de la malade et l'examina longuement.

—Posez doucement sa tête sur l'oreiller, murmura-t-il.

Marcelle voulut obéir, mais une douleur si intense se peignit sur le visage de Maud, qu'elle n'osa changer de position ; et, quoique brisée de fatigue, elle demeura à genoux, gardant sur son bras engourdi cette tête pâle et souffrante.

—La crise est dans sa période décroissante, dit enfin le docteur, et je craignais de lui voir reprendre son intensité en arrachant la malade à cette prostration, qui, sans tarder, je l'espère, se changera en un repos réparateur.

Il s'approcha de la table, examina les médicaments, prescrivit des calmants pour prévenir le retour du mal, et sortit, suivi de Réginald.

Un quart d'heure après, celui-ci rentra dans la chambre, sombre et pâle.

—Vous devez être brisée, dit-il brièvement à Marcelle ; cédez-moi votre place.

—Je n'ose, répondit-elle à voix basse ; voyez, elle est calme en ce moment.

Le silence se rétablit, et Réginald resta debout au pied du lit, en apparence impassible, et les yeux fixés sur le visage de sa sœur.

Enfin, la respiration de la jeune fille redevint égale, ses traits se détendirent. C'était bien le sommeil ; pour cette fois encore la souffrance s'était éloignée.

Avec des précautions infinies, Marcelle fit glisser sa tête sur l'oreiller, puis se releva avec effort.

L'énergie et la tendresse l'avaient soutenue pendant ces heures douloureuses ; maintenant, ses jambes pouvaient à peine la porter, elle était en proie à un pénible vertige.

Elle recueillit tout ce qui lui restait de forces pour ne pas s'évanouir devant Réginald, et se dirigea en chancelant vers la porte. A peine en avait-elle franchi le seuil qu'elle tombait, inerte, sur le parquet.

Quand elle revint à elle, elle était étendue dans un fauteuil, et Guillemette, un flacon à la main, se tenait à ses côtés.

—Pauvre demoiselle ! vous vous êtes trop fatiguée ! Mais elle va mieux, et vous devez vous reposer maintenant.

Marcelle fit un signe négatif ; serrant autour d'elle sa robe de chambre et se levant, encore chancelante, elle rentra dans la chambre de Maud.

Celle-ci dormait toujours.

Elle la contempla quelques instants, puis se voyant inutile pour le moment, elle retourna dans le salon, et s'assit près de la fenêtre ouverte. Ses idées étaient presque confuses, et elle regardait comme dans un rêve les pâles reflets du crépuscule matinal sur l'eau silencieuse,

Elle tressaillit en entendant un pas auprès d'elle, et elle aperçut, se détachant dans le demi-jour de la chambre, l'ombre de Réginald Beaufort.

—Etes-vous mieux ? demanda-t-il avec une douceur inusitée.

—Oh ! tout à fait bien.

Il resta un instant silencieux, et reprit :

—Vous avez fait cette nuit pour ma sœur ce qu'une amie seule peut faire... Je suis un homme orgueilleux, Mademoiselle, mais je sais du moins reconnaître mes torts... Je vous ai blessée hier soir ; pouvez-vous me le pardonner ?

Un flot de sang monta au joues de la jeune fille. Peut-être ne comprit-elle pas ce que de telles paroles coûtaient à celui qui les prononçait.

—Je n'ai jamais, je me plais à le croire, oublié ma situation dans cette maison, dit-elle avec quelque froideur. Je ne dois donc pas être blessée de la voir établir et rappeler par les autres.

Un éclair passa dans les yeux du jeune homme ; cependant, il se contenta, et reprit avec la même douceur :

—Vous m'en voulez, Mademoiselle ; mais désormais, du moins, je ne méconnaîtrai plus votre dévouement.

Elle détourna la tête.

—Nul ne peut savoir combien j'aime votre sœur dit-elle d'une voix tremblante ; pourtant, je suis obligée de la quitter...

—Quitter Maud ! .. Encore une fois, si je vous ai froissée, je le regrette, et cela n'arrivera plus. Je suppose que vous ne sauriez avoir d'autre grief ; ma sœur, pour sa part, est incapable d'en faire naître.

Marcelle le regarda en face, et dit avec effort :

—Pourquoi le nierais-je ? Oui, j'ai été blessée du dédain et surtout de la défiance qui ont accueilli mon dévouement ; mais j'aurais supporté bien plus encore pour l'amour d'elle.

—Vous l'aimez, vos soins lui sont précieux, et vous songez à vous séparer d'elle ? Quel motif peut vous porter à une telle conséquence ?

Elle hésita un instant, puis se décida à parler franchement ; les réticences n'étant point dans sa nature.

—La cause qui m'a forcée à quitter ma famille me fait désirer de ne point la revoir... J'ai lieu de craindre qu'on n'apprenne où je suis.

Réginald la regarda avec surprise.

—Si vous redoutez des scènes pénibles, votre appréhension ne semble point fondée dans la retraite où vous vivez. D'ailleurs, je vous ai déjà dit qu'une jeune fille a toujours tort de ne point se rapprocher de ses protecteurs naturels ; il me semble que votre conduite a quelque chose d'enfantin et de puéril.

Marcelle resta muette et immobile.

—Quand à vous séparer de ma sœur, reprit-il froidement, cela n'est point en votre pouvoir. J'ai en ma possession un engagement, signé de vous, qui lui assure vos soins au moins pour une année.

La jeune fille poussa un cri bas et étouffé, et cacha sa tête dans ses mains. Quand elle releva les yeux, son visage était inondé de larmes.

Ne serez-vous pas assez miséricordieux pour rompre une telle clause et me rendre ma liberté ? dit-elle d'un accent désespéré, et joignant convulsivement les mains.

—Vous avez eu le loisir de réfléchir avant de l'accepter. Je ne saurais résilier une condition qui semble donner à Maud un peu de bonheur. A-t-elle donc tant de joies en ce monde, que vous soyez jalouse de lui ôter celle-là ?

Marcelle ne répondit pas. Lutter était inutile ; elle se résigna, et, dans une silencieuse prière, remit à Dieu le soin de sa vie, redevue incertaine, livrée de nouveau à toutes les anxiétés.

Réginald sembla pendant quelques instants attendre qu'elle parlât. Voyant qu'elle restait silencieuse, il ajouta :

—J'espère que vous ne direz rien de cette velléité de départ à ma sœur ?

—Non, répondit-elle brièvement, tournant vers la fenêtre son pâle visage.

Réginald rentra dans la chambre de sa sœur. Elle était éveillée, et lui sourit avec tendresse.

—Maud, ma très-chère, dans quelle angoisse vous nous avez jetés ! dit-il de cet accent ineffable qu'elle seule connaissait.

—Ne pensez plus à ce qui est passé répondit-elle faiblement, et demandez que je me résigne à vivre toujours ainsi ou à mourir.

Un nuage couvrit aussitôt le visage du jeune homme ; elle s'en aperçut, et changea de conversation.

—Que disiez-vous à Marcelle ?

—Je tenais à la remercier de ses soins, répondit-il évasivement.

—Ah ! Réginald, il est temps que vous lui rendiez justice !

Je lui rends justice, et je voudrais pouvoir m'acquitter envers elle pour ce qu'elle a fait cette nuit.

Les yeux de Maud brillèrent d'un éclat fugitif.

—Il y aurait un moyen, dit-elle.

—Et lequel ?

—Ce serait de venir en aide à ces amis qu'elle a rencontrés ici.

—Cela me semble difficile, s'ils sont aussi orgueilleux qu'elle l'est elle-même.

—Marcelle orgueilleuse ! Ah ! vous ne la connaissez pas encore !

—Maud, restez en repos, mon amie, ne parlez pas tant !

—Laissez-moi parler, au contraire, cela me fait du bien... Son cousin cherche à donner des leçons de français ou de mathématiques ; c'est un ancien officier de marine. N'y aurait-il pas moyen de lui procurer du travail ?

Réginald réfléchit un instant.

—Eh bien oui, dit-il je lui en trouverai.

—Sans le froisser ? Sans humilier Marcelle ? Songez qu'une bonne œuvre perd la plus grande partie de son efficacité si elle n'est faite avec une exquise délicatesse !

—Soyez tranquille. Connaissez-vous son adresse ?

—Oui, à peu près.

—Eh bien, reposez-vous maintenant ; aujourd'hui même je m'occuperai de votre protégé.

## X

Entre vite, vite, tante Marcelle ! Maman est bien contente, papa aussi, et le monsieur a dit que j'étais très-gentille ; il m'a gardée sur ses genoux très-longtemps !

Marcelle sourit, et s'avança vers Alice qui l'appelait joyeusement.



—Qu'est-il donc survenu d'heureux ? Où est Henri ?

—Henri est dans sa chambre, entouré de ses livres et de ses instruments... Ah ! il nous est arrivé un grand bonheur, Marcelle ! Figure toi qu'hier, deux des élèves d'Henri venaient de lui faire savoir qu'ils cessaient leurs leçons, et nous étions très tristes, très-découragés lorsque nous voyons entrer un homme jeune, grand, distingué, froid, mais gentleman jusqu'au bout des ongles. On lui avait parlé de mon mari, et il le pria de revoir des notes d'astronomie et un traité de je ne sais qu'elle autre science, qu'il avait, dit-il, ébauché dans ses heures de loisirs, et qu'il songe à publier... Un travail qui plaît par-dessus tout à Henri, et qui sera parfaitement rétribué... Ils ont causé longtemps ; naturellement, je n'y comprenais rien ; mais ensuite ce, monsieur a demandé à Henri s'il connaissait deux ou trois officiers de marine avec lesquels il est lié. Il s'est trouvé que c'étaient aussi des amis intimes de mon mari ; alors la conversation est devenue très-intéressante, presque cordiale. Henri dit que c'est un homme d'une valeur exceptionnelle, et ce qu'il appelle des *notes* est, à ce qu'il paraît, un travail digne d'un savant, auquel il n'y a presque rien à retoucher... Enfin, ce monsieur lui procurera des leçons, et depuis hier, nous voyons tout en rose... As-tu du temps à toi ce matin ?

—Une heure au plus ; miss Beaufort a été très-souffrante, ces jours derniers, et elle est encore faible et fatiguée.

—Beaufort !... C'est vrai, cela me fait penser qu'Henri est un peu inquiet... Notre nouvel ami, qui est Anglais, s'appelle aussi Beaufort, et mon mari a craint...

—Quoi donc ? dit vivement Marcelle.

—Que ce ne fût le frère de ta mis Beaufort, et que tu ne lui eusses parlé de nous.

—Moi ! oh ! non ! répondit la jeune fille avec un peu d'amertume ; nous sommes dans des termes trop réservés, trop glacials, —trop *répulsifs*, pour me servir de leur expression anglaise, pour que j'aie eu seulement la pensée de lui adresser une requête !

Alice battit joyeusement des mains, et courut appeler son mari.

—Vois-tu, Henri, j'avais raison ! Marcelle n'a jamais dit un mot de toi à M. Beaufort, et ta fierté est trop ombrageuse. D'ailleurs, je suis sûre qu'il ne s'agit nullement du même individu. Elle nous a dépeint le *sien* comme un homme hautain, dédaigneux, presque impertinent, et le *nôtre* joint à la distinction d'un Anglais toute la gracieuse urbanité d'un Français... Il m'a parlé des dernières modes parisiennes, et a regardé patiemment toutes les poupées de Jeanne.

—Ceci, en effet, dit Marcelle, regardant M. de Ternès en sou-

riant, ne ressemble guère au Beaufort que je vous ai fidèlement photographié. D'ailleurs, il ignore votre existence.

—Mais n'avez-vous point parlé de nous à sa sœur? demanda Henri avec un reste de doute.

—J'ai parlé de mes amis à miss Beaufort, sans jamais prononcer leur nom, si *notre* Beaufort n'est qu'un seul et même personnage, soyez rassuré, il a bien véritablement entendu louer votre science par d'autres.

M. de Ternes respira comme un homme satisfait, et s'installa près de la fenêtre, un livre à la main.

Jeanne s'approcha de Marcelle.

—Veux-tu faire un chapeau à ma poupée? Tiens, voici du tulle et une fleur. Dépêche-toi, tante Marcelle, il me le faut pour aujourd'hui.

Marcelle sourit, et se mit en devoir de satisfaire l'enfant. Comme elle était engagée avec Alice dans une conversation animée, on frappa à la porte, et elle se leva pour épargner à la jeune femme la peine d'ouvrir. Mais elle faillit pousser un cri de surprise en se trouvant en face de Réginald Beaufort.

Il s'inclina devant elle.

—Je ne m'attendais pas à vous rencontrer ce matin, Mademoiselle, dit-il avec politesse.

—Madame de Ternes est ma cousine, répondit-elle.

Il s'inclina de nouveau, salua Alice, et s'avança vers Henri qui, concluant de cette petite scène qu'il ignorait leur parenté, sentit son amour-propre grandement soulagé, et pressa cordialement la main que lui présentait le jeune Anglais.

J'ai retrouvé quelque chose qui vous sera utile dans la tâche que vous avez bien voulu entreprendre; seulement, je dois m'excuser de me présenter chez vous à une heure aussi matinale.

—Nullement; veuillez passer dans ma chambre, nous causerons plus librement.

—Auparavant, je vous demanderai la permission d'offrir quelques bonbons à mon amie Jeanne...

Il posa sur la table un sac de chocolat, et s'adressa à l'enfant avec une douceur que Marcelle ne lui aurait point soupçonnée.

—Je croyais que vous vouliez me montrer votre poupée vêtue d'une nouvelle toilette, dit-il gaiement.

—Elle n'est pas finie; quand tante Marcelle vient ici, elle commence toujours par aider maman, et depuis ce matin qu'elle travaille pour moi, elle ne fait que causer, et emploie beaucoup de temps à faire le chapeau.

Il sourit en regardant la jeune fille, surprise et presque interdite, puis se retourna vers Alice, qui le remerciait avec effusion.

—De grâce, Madame, ne me remerciez pas d'une aussi insignifiante attention... Mademoiselle Marcelle, si elle vous a jamais parlé de moi, m'a peut-être dépeint à Jeanne sous les traits de Croquemitaine ; j'en serais désolé, ... j'aime passionnément les enfants.

—Venez-vous ? demanda Henri, sur le seuil de la porte.

—Tout de suite... J'ai quelque chose à proposer à madame de Ternes ; elle m'a dit hier qu'elle n'est jamais allée au Lido ; je puis, je le crois, être considéré comme un guide passable, ayant fait plusieurs séjours à Venise. S'il vous convenait de me désigner un jour, je serais heureux d'être autorisé à vous accompagner.

Alice s'inclina en rougissant. Il prit sans doute ce geste pour une acceptation, car il suivit aussitôt Henri dans la pièce voisine.

La jeune femme regarda Marcelle avec des yeux humides de larmes.

—Moi qui aurais été si heureuse de faire cette promenade ! murmura-t-elle. Et Jeanne qui a besoin de grand air !...

—Eh ! bien, dit Marcelle, étonnée, pourquoi d'accepterais-tu pas ?

—Mes toilettes sont à peine présentables. Si seulement j'avais eu un chapeau !... Mais il m'est impossible d'en acheter un en ce moment, et je ne paraîtrai point en public avec un homme riche et élégant pour le faire rougir de nous. Henri ne le permettrait pas.

Marcelle réfléchit un instant.

—Tu auras ton chapeau, Alice.

—Ah ! je ne dirai plus rien devant toi, si tu es si généreuse ! Non, je ne veux pas d'un nouveau sacrifice de ta part. J'ai cédé à tes instances quand il s'agissait de la santé de mon mari, que j'ai pu soigner, grâce à toi ; mais pour un caprice, je n'accepterai certes rien.

La jeune fille sourit, tout en se levant pour partir.

—A demain, dit-elle ; que tu le veuilles ou non, tu iras au Lido, et Henri sera fier de son Alice.

Pendant ce temps, M. de Ternes faisait au jeune Anglais des démonstrations aussi savantes qu'animées ; mais celui-ci l'écoutait distraitement.

—Mademoiselle Arny est une parente de votre femme ? demanda-t-il tout à coup.

Henri fit un signe affirmatif.

—Étiez-vous en relations suivies avec elle, avant de la trouver à Venise ?

—Non, elle habitait chez ma belle-mère, avec qui nous sommes brouillés.

—Savez-vous ce qui a décidé mademoiselle Marcelle à chercher un emploi ?

—Nous l'ignorons complètement. Elle nous a priés de ne pas la questionner à cet égard, et nous l'aimons trop pour l'affliger.

—N'avez-vous pu assigner un motif à cette rupture ? Pardonnez-moi ces questions ; peut être les trouverez-vous moins indiscrettes quand vous saurez que votre cousine est depuis trois mois auprès de ma sœur, qui éprouve pour elle le plus vif intérêt.

—Nous avons attribué la rupture dont vous parlez à quelque scène violente ; le caractère de ma belle-mère ne prête que trop à cette supposition. Ou bien...

Il s'arrêta brusquement.

—Que disiez-vous ? Permettez-moi de vous affirmer que tout ceci restera entre nous.

—Peut-être mon jeune beau-frère a-t-il songé à l'épouser ; comme elle n'a aucune fortune, les parents n'auront pas approuvé ce projet.

—Madame de Ternes paraît l'aimer tendrement.

—Tous ceux qui connaissent Marcelle ne peuvent manquer de s'attacher à elle. C'est le dévouement personnifié ; elle semble prendre à tâche de consoler et de soutenir les autres, alors que ses propres soucis pourraient l'absorber complètement ; quand elle entre ici, elle nous fait l'effet d'un rayon de soleil. Et non-seulement elle est bonne, tendre et serviable, mais elle nous a rendu un important service pécuniaire, dont j'espère d'ailleurs pouvoir bientôt m'acquitter, ajouta-t-il avec énergie.

Réginald resta un moment songeur, puis sembla faire un effort sur lui-même.

—Je vous ai interrompu dans une dissertation intéressante, dit-il. Vous plait-il de reprendre notre entretien scientifique ?

Le lendemain matin, Marcelle se leva de bonne heure ; et, ouvrant un tiroir, elle y prit un petit coffret.

Il ne renfermait point de bijoux précieux : une liasse de lettres jaunies, souvenir des absences de son père, une boucle de cheveux blanc, coupés d'une main tremblante sur cette tête chérie, le jour où la mort l'avait faite orpheline, et une tresse blonde, relique pieuse de la mère qu'elle n'avait point connue.

Elle souleva les lettres, et prit un petit écrin de forme antique qui contenait, posée sur un lit de velours blanc légèrement fané, une bague assez singulière pour qu'on la remarquât à première vue.

C'était un cercle épais, trop large pour le doigt mince de la jeune fille ; sur l'or mat, quatre lettres en brillants formant le mot *Spes*.

Cet anneau était depuis longtemps en possession de Marcelle, qui le tenait de son aïeule, et elle le portait jadis habituellement, retenu par une bague plus étroite.

Elle le regarda pendant quelque temps ; ses yeux se remplirent de larmes, et elle l'ôta enfin de son écrin.

Mais on eût dit que ce bijou brûlait sa main, car aussitôt elle le replaça sur le velours blanc, et ferma résolument la petite boîte, qu'elle mit dans sa poche.

Puis, ayant noué son chapeau, elle se fit conduire sur la place Saint-Marc, et commença lentement le tour des arcades, regardant les boutiques de joailliers, et semblant indécise.

Cependant, elle prit son parti et entra dans un magasin. Il faisait un peu sombre, et, dans l'embarras que lui causait sa démarche, elle n'aperçut pas une dame, assise à quelque distance, et occupée avec le marchand.

Un commis vint au-devant d'elle, et lui demanda ce qu'elle désirait.

—Je voudrais me défaire de cette bague.

Le jeune homme prit l'écrin, l'ouvrit et s'approcha de son maître.

Celui-ci dit quelques mots d'excuse à sa cliente, et s'avança vers Marcelle.

—Je désirerais me défaire de cette bague, répéta timidement la jeune fille.

—Etes-vous mariée, signora ?

—Non, je ne dépends de personne, et cette bague est bien à moi, répondit-elle en rougissant.

—Voulez-vous me donner votre nom et votre adresse ?... Pardonnez-moi, mais nous sommes astreints à ces formalités...

—Je demeure chez miss Beaufort... je suis déjà venue, de sa part, vous apporter un bracelet à remonter...

—Ah ! je m'en souviens, et je vous renouvelle mes excuses... Ce n'est pas que cette bague ait un grand prix... Permettez-moi de l'examiner.

Il s'approcha des vitres, la regarda attentivement, et la jeta dans une petite balance.

—Je ne puis vous en offrir que cent cinquante *lire*, reprit-il au bout d'un instant ; les brillants ont peu de valeur, et il faudra démonter la bague, qui est complètement démodée. Acceptez-vous ?

—Oui, j'accepte ; je ne tiens pas à ce bijou...

Comme il achevait de lui compter les pièces d'or, la personne

qui, jusque-là, était restée dans l'ombre, se leva, et fit quelques pas vers Marcelle.

—Pouvez-vous me donner de bonnes nouvelles de miss Beaufort ?

La jeune fille tressaillit en reconnaissant la comtesse Presciani.

—Miss Beaufort a eu une meilleure nuit, dit-elle en s'inclinant.

—Veuillez lui transmettre mon plus affectueux souvenir ; je compte, d'ailleurs, la voir prochainement.

Marcelle s'éloigna, et la comtesse prit la bague, restée sur le comptoir.

—Un curieux bijoux ! dit-elle.

—Peuh ! fit le joaillier ; ces diamants sont petits et ont une teinte jaune.

—Quelles ont pu être l'origine et l'histoire de cette bague ? reprit-elle, levant en souriant ses beaux yeux bruns. Sans doute un gage d'amour...

Elle se déganta, et mit la bague à son doigt.

—On dirait qu'elle a été faire pour un homme...

—Oh ! peu de femmes porteraient les bagues de la comtesse Presciani ! dit le marchand d'un ton obséquieux.

—Mais voyez, elle tient, serrée par les autres... Pour combien me la céderiez-vous ?

Un sourire presque imperceptible se dessina sur les lèvres du joaillier.

—Je l'ai payée cent cinquante *lire*. Je la céderai moyennant un bénéfice de dix *lire* si Votre Excellence la paie comptant ; autrement, ce sera cent soixante-dix *lire*.

La comtesse haussa les épaules, et jeta sur le comptoir la somme demandée.

—Elle est à moi, dit-elle. Quant à ce que je vous dois, vous vous paierez sur mes diamants... Mais je puis me fier à votre habileté, et surtout à votre discrétion ?

—Nous sommes discrets par état ; et en ce qui regarde l'art, je vous défierais de distinguer la parure fausse de la vraie.

—Et vous garderez les diamants pendant six mois ?

—Oui, et puisse Votre très-gracieuse Excellence trouver promptement un mari riche et généreux qui les replace dans votre corbeille !

A cette phrase audacieuse, la comtesse leva sur le marchand un regard où la colère le disputait à l'orgueil humilié.

Elle ne dit rien, cependant, et, remettant son gant avec une tranquillité apparente, elle sortit aussitôt du magasin.

Le jour même, Marcelle apportait à Alice un frais chapeau d'été, et à Jeanne une poupée neuve.

## XI

—Avez-vous quelquefois visité un atelier, Marcelle ?

—Oui, plusieurs fois.

—Cela vous intéresserait-il de voir celui de mon frère ? Je suis assez bien aujourd'hui pour supporter cette petite fatigue, et l'on doit m'y transporter.

L'heure était encore matinale, mais on était à la fin de mai, et la chaleur devenait trop forte pour sortir au milieu du jour.

Guillemette revêtit sa jeune maîtresse d'une robe blanche, et jeta sur ses épaules un mantelet de dentelles. Ses tresses furent relevées en couronne, et par-dessus ce diadème doré, on posa un chapeau orné de bluets.

Quand Marcelle parut, elles se firent des compliments mutuels. Marcelle n'avait pas quitté son deuil, mais elle avait mis une toilette en étoffe légère qui lui seyait à merveille dans sa simplicité.

Maud fut portée dans la gondole qui les attendait, et au bout de quelques minutes, elles arrivèrent à la demeure de Réginald.

Lui aussi avait choisi cette vue pittoresque et mélancolique du canal *Grande*. On lui avait meublé deux ou trois chambres, et, en amateur passionné et intelligent, il avait déjà découvert chez les marchands de Venise une quantité d'objets d'art, anciens pour la plupart, qui composaient à son atelier une décoration à la fois bizarre et élégante.

Il n'y régnait point le désordre classique qui semble l'hôte obligé des endroits de ce genre. Un large et riche rideau en vieille tapisserie cachait aux regards les laideurs de certains mannequins, et les objets multiples qui servaient habituellement à l'artiste étaient soigneusement rangés le long des murailles. Des plantes exotiques, placées un peu partout, formaient avec les armures, les draperies et les vases antiques un ensemble qui eût pu lui-même servir de sujet de tableau.

Réginald installa sa sœur sur un divan, puis offrit un siège à Marcelle.

Depuis le jour où elle lui avait demandé de la laisser partir, ils n'avaient échangé que de rares paroles ; quand il venait voir Maud, elle se retirait toujours. Cependant, bien que les manières du jeune homme fussent toujours froides et réservées il se montra d'une rigoureuse politesse, et semblait tacitement placer Marcelle sur un pied d'égalité, s'abstenant d'ailleurs scrupuleusement de toute allusion à ce qui s'était passé. Il se rendait fréquemment chez M. de Ternès, mais à des heures différentes de celles de Marcelle, à qui il parlait rarement de ses amis.

Il mit son chevalet dans un jour favorable, tira un rideau, en releva un autre, puis fit passer devant les yeux des deux jeunes filles quelques ébauches faites d'après des tableaux célèbres, des dessins et de petites toiles commencées, d'un genre exclusivement réaliste, poussé, dans quelques-unes, presque jusqu'au grotesque.

—Je ne vous montre pas autre chose, ajouta-t-il. J'ai là des études qu'il ne vous sied point de regarder.

Maud soupira.

—Ah ! dit-elle, pourquoi ne faites-vous pas de peinture plus sérieuse ? Tout cela est bon, bien peint ; mais l'idée !... Et cette toile, tournée contre le mur, ne puis-je la voir ?

—Si fait.

Il prit la toile et la plaça devant elle.

C'était une peinture inachevée, une ravissante figure de femme, blonde, élégante, rêveuse, tenant à la main une fleur à demi effeuillée, et à laquelle servait de cadre un paysage à la fois frais et sobre.

—Vous connaissez ce portrait, dit-il froidement ; il y a longtemps qu'il a été commencé, et l'original ne vous est ne vous est pas étranger non plus... C'est lady Grace Thornby.

Il prononça ce nom avec un calme imperturbable.

—Je ne savais pas que vous l'eussiez gardé, murmura Maud très-bas. Pourquoi conserver sous vos yeux ce qui peut raviver une blessure ?

—Au contraire, cela cuirasse le cœur, répondit-il du même ton, et de manière à n'être entendu que de sa sœur ; l'image de lady Grace me rappelle qu'il ne faut se fier ni à un beau visage, ni à un esprit brillant...

Cependant, Marcelle s'était rapprochée du portrait et le regardait avec intérêt.

Réginald s'en aperçut.

—Une figure poétique, n'est-ce pas, Mademoiselle ? dit-il d'un accent de sarcasme. On pourrait l'intituler la *Réverie*. Ces doux yeux ne peuvent évidemment exprimer que des sentiments naïfs, purs et fidèles ! Cette bouche d'un dessin exquis ne peut qu'être loyale !... Vous préférez cette toile aux autres ?

Marcelle rougit légèrement.

—Les femmes, reprit-il avec la même teinte d'ironie, présentent naturellement le genre sentimental.

Elle se taisait, et il éprouva une certaine curiosité.

—Ne craignez pas de me donner votre opinion, Mademoiselle. Est-ce que vous avez quelques connaissances en peinture ?

—J'ai vu beaucoup de tableaux, et j'ai entendu discuter un grand nombre d'artistes, répondit-elle.



—Et quel est votre jugement sur mes œuvres ?

—Je n'ai ni le droit de me prononcer, ni l'autorité nécessaire pour le faire.

—Mais si je vous le demande ?

—Alors, répliqua-t-elle, je vous dirai que, non seulement j'aime mieux le genre que vous appelez *sentimental*, et que moi je nomme *idéal*, mais que vos qualités y ressortent mieux que dans les scènes flamandes que vous venez de nous montrer. On dirait...

—Quoi donc ? Parlez sans crainte, j'aime la sincérité.

—Eh ! bien, reprit-elle, on dirait que vous cherchez volontairement à étouffer le sentiment de l'idéal, qui vous est évidemment naturel. Je ne comprends pas que l'artiste capable de fixer sur la toile le rayon sublime de la *pensée* se renferme dans la reproduction exacte de la matière, que le pinceau qui a tracé cette esquisse ravissante se complaise à lécher les traits enlumines d'un buveur de bière.

—Vous n'appréciez donc pas l'art réaliste ?

J'admire les perfections des maîtres flamands, mais ce genre, je l'avoue, n'a pas mes sympathies. *Art et réalisme* me semblent deux mots si complètement ennemis, que je ne puis les réconcilier dans ma pensée.

—Voyons, vous accordez cependant à certains peintres réalistes le nom et la qualité de grands artistes ?

—Ils ont possédé au plus haut degré la *science* de peindre, répondit-elle ; mais la science est le corps, et je recherche l'âme, l'inspiration, l'art, en un mot.

—Et quelle est, selon vous, la définition de l'art ?

—L'art ne peut, à mon sens, être la glorification du laid, il n'est que l'exaltation du beau dans la nature physique et morale. Un souffle de poésie doit le soutenir dans une sphère supérieure.

—C'est fort bien, dit Réginald en souriant ; mais vous l'élèverez alors si haut qu'il ne sera plus à la portée que d'un petit nombre... Après tout, cela vaudrait mieux ; nous serions moins de gens inutiles.

—Inutiles ! Ah ! l'art n'est pas inutile ! s'écria Marcelle avec chaleur, tandis que Maud la regardait avec un vif intérêt.

—Bah ! qu'est-ce autre chose que le superflu d'une nation ?

—Et admettez-vous donc que *superflu* et *inutile* soient synonymes ? N'y a-t-il pas des choses superflues que vous préférez à ce qui est nécessaire ? Mon père avait pour domestique un ancien soldat qui se serait plus facilement passé de pain que de tabac ; et pourtant le tabac n'est pas indispensable à la vie. Mais sa pipe lui avait tenu compagnie pendant de longues années d'exil, et elle lui rap-

pelait d'enivrants souvenirs de bivouac... Dieu n'a pas seulement fait la nature utile, il l'a faite belle ; s'il a créé les fruits qui nourrissent, il a aussi créé les fleurs qui parfument l'air et réjouissent les yeux. Qui osera dire cependant qu'aucune œuvre de Dieu soit inutile ? L'art est la fleur exquise que le génie humain fait éclore ; n'a-t-il pas sa mission, comme les fleurs de la terre ? Combien d'esprits seraient lourdement entraînés vers la matière, si un peu d'idéal ne venait les ramener sur les sommets où l'air est pur et sain !... Eviter que le peuple devienne matérialiste, l'empêcher de se concentrer dans les intérêts purement terrestres, voilà quelle doit être une des grandes préoccupations de notre siècle, et la religion elle-même, qui le tente sans relâche, s'aide, pour y parvenir, des moyens honnêtes que lui fournit l'art sous toutes ses formes.

C'est là une belle théorie, dit Réginald. Mais, comprise ainsi qu'elle l'est généralement à notre époque, la peinture peut former le goût, non élever l'esprit. Elle n'est point, certes, moralisatrice !

—Au contraire, répliqua vivement la jeune fille, mais aussi n'est-ce pas de l'art. L'art ne gît pas dans le réalisme, dans l'imitation servile de la matière ; ses ailes se paralysent s'il ne plane point. Le véritable artiste n'est point, par exemple, celui qui reproduit plus ou moins fidèlement notre enveloppe de boue ; c'est celui qui, s'élevant au-dessus de la poussière qui nous forme, donne la vie à son œuvre, non la vie animale et grossière, mais la vie immatérielle, le reflet divin, l'expression des passions nobles et pures ; celui, enfin, qui fait dire de son tableau : Cet homme ou cette femme pense, pleure, combat, soupire ou espère ! Voilà l'art, tel que je le comprends.

—Vous êtes sévère, dit Réginald en souriant. Mais, quoique mes buveurs de bière vous semblent ignobles, ils n'en sont pas moins des créatures de Dieu.

—Ah ! copiez l'œuvre de Dieu, mais ne la rabaissez pas ! Prenez la créature telle qu'elle sortit de ses mains dès l'origine, et non telle que l'ont faite ses propres passions. Puisque vous avez reçu en partage le don inestimable d'exprimer la pensée, ne le profanez point ; c'est une mission, ce peut être un apostolat !

—Chère Marcelle, dit Maud, vous savez exprimer tout ce que je sens confusément. Allons, Réginald, avouez votre défaite.

—Volontiers, à la condition que mademoiselle Arny détruise mon plus fort argument... Imaginez que vous êtes peintre de fruits, dit-il, se tournant vers Marcelle, et qu'on vous apporte une corbeille appétissante, veloutée, où sont harmonieusement groupés les produits merveilleux de jardins enchantés. Vous commencez avec ardeur à les retracer sur votre toile. Mais tout à coup quel-

qu'un vous dit : Erreur ! Ces fruits vermeils, à l'apparence savoureuse, sont les fruits légendaires de la mer Morte : ils ne contiennent que de la cendre... Vous en ouvrez un, une poussière fétide s'en échappe. Le pinceau ne vous tombera-t-il pas des mains ? Ne-sentirez-vous pas s'insinuer dans votre esprit une défiance empoisonnée qui tuera votre inspiration dans son germe ? Regardez ce portrait, Mademoiselle. Quand j'ai commencé à fixer ces traits charmants, ce regard suave et candide, j'ai cru que ce beau visage ne pouvait être trompeur... Mais j'ai découvert que la femme que j'admirais était sans cœur, sans sincérité, déloyale et avide... J'ai trouvé un fruit de la mer Morte : je me défie de la beauté aussi bien que de la pensée humaine.

Il y eut un silence, et le jeune homme reprit :

— Vous ai-je convaincue ? Vous ai-je fait comprendre pourquoi je n'ai plus foi en l'idéal, pourquoi le sentiment de l'art lui-même s'est desséché en moi ?

— Non, je ne suis pas convaincue, répondit Marcelle avec fermeté. Il y a ici-bas du bien et du mal. Mais si je me suis heurtée aux cailloux du chemin, je me me priverai pas de la vue du ciel radieux pour épier incessamment la route et éviter une nouvelle blessure. Je me détournerai des laideurs qui m'entourent pour ne voir que les beautés ; j'aurai foi dans les autres, dussé-je être déçue, parce que la défiance est plus amère que le désappointement : elle crée l'isolement, et le désappointement laisse au moins des consolations.

— Et si je vous demandais un sujet de tableau ? dit-il d'un ton moitié sérieux, moitié enjoué, pourriez-vous m'en indiquer un qui fit ressortir ce que vous appelez mes qualités, et qui fût tiré du tombeau l'inspiration morte ?

Elle ne répondit rien.

— Vous croyez le cas désespéré ? reprit-il en souriant.

Elle leva sur lui un regard où il crut voir briller une larme furtive.

— Faites le portrait de votre sœur, dit-elle.

Il se tourna vers Maud, et vit son visage frêle s'animer d'un sourire.

— Oh ! oui, cher Réginald, je vous en prie !

— Alors, dit-il, je ferai apporter chez vous ce qui est nécessaire, et nous commencerons demain.

Le lendemain, en effet, il traçait sur la toile une première esquisse, faisant causer sa sœur, et étudiant avec ardeur l'expression de sa douce figure. Mais son cœur se serra en constatant l'amaigrissement de ses traits, et ayant rencontré le visage grave

et attentif de Marcelle, il retrouva dans son angroisse soudaine une prière muette, mais ardente, demandant au ciel que ce portrait ne devint point un souvenir funèbre.

## XII

Le mois de mai est presque écoulé, la chaleur devient intense, et l'état douloureux de Maud Beaufort se complique d'une langueur inquiétante ; ses journées se passent dans une somnolence presque continuelle, et Réginald la presse de songer au départ, et de choisir au plus tôt une nouvelle résidence.

Pour sa part, il s'attache avec une ardeur fiévreuse à l'œuvre qu'il a entreprise, et le salon de sa sœur est transformé en atelier. Elle ne pose pas ; il travaille près d'elle, attendant patiemment, mais anxieusement, chacun des éclairs de vie, chacun des sourires qui doivent l'aider à réaliser ce type idéal. Il désespère parfois d'en reproduire la suave beauté ; il retrouve les angoisses, les découragements, mais aussi les élans d'enthousiasme et les jouissances intimes qui sont inhérents à tout vrai tempérament d'artiste, et le portrait réalise chaque jour un progrès heureux.

Ses rapports avec Marcelle restent empreints de réserve ; mais il continue à la traiter en égale, et l'éloignement qu'inspiraient à la jeune fille les caprices de son humeur et le scepticisme de ses discours tend à se changer en compassion, et surtout en reconnaissance, lorsqu'elle voit l'influence heureuse exercée par sa générosité délicate dans la famille de Ternes. Avec le travail et la sécurité renaissent la santé d'Henri et la gaite d'Alice ; mais Marcelle ne peut s'empêcher de croire que le prétendu livre confié à son cousin est destiné à ne jamais voir le jour.

—Maud, dit un matin Réginald, pouvez-vous vous passer de mademoiselle Arny pendant une heure ou deux ?

—Oui certes, si cela lui est agréable.

—En ce cas, Mademoiselle, reprit-il se tournant vers Marcelle, vous voudrez bien me servir de messagère, et annoncer à M. de Ternes qu'il ne dépend plus que de lui d'accepter une place de professeur de mathématiques dans une grande institution de Londres. Les émoluments seront de nature à compenser les sacrifices matériels d'un déplacement, et votre parent pourra encore y ajouter des leçons particulières... Ne me remerciez pas, ajouta-t-il vivement, voyant que Marcelle, les yeux humides, s'appêtait à parler. J'ai en ceci, suivi l'impulsion naturelle et la sympathie qui m'entraînaient vers M. de Ternes ; c'est un homme intelligent, un esprit original, et j'espère que les hasards de la vie nous rapprocheront de nouveau un jour.

Marcelle sortit sans retard, et se fit conduire chez Alice. L'annonce qu'elle apportait était faite pour rendre les esprits joyeux ; cependant, après la première explosion de bonheur et de gratitude, Alice pleura, et Henri devint grave.

—Tu me laisseras un si grand vide, Marcelle ! dit la jeune femme, l'embrassant tendrement ; nous nous étions fait une douce habitude de tes visites, et j'ai si souvent recours à tes conseils !

—Je ne vous plains pas, répondit Marcelle avec mélancolie. Vous êtes trois à vous aimer, vous emportez partout avec vous, avec le foyer domestique, ce quelque chose d'ineffable qui se compose surtout d'union et d'affection. Moi, je reste seule, et mes regrets sont mieux fondés que les vôtres...

—Mais, du moins, tu es tendrement aimée et hautement appréciée, ma chérie ! M. Beaufort nous disait encore avant-hier qu'il ne pourra jamais reconnaître ton dévouement envers sa sœur. Et, a-t-il ajouté, Maud n'a pas seulement en mademoiselle Marcelle une infirmière infatigable, une amie fidèle, mais encore une compagne incomparable. Elle est réservée, surtout avec moi, qui n'ai pas compris tout d'abord ce qu'elle valait ; mais son esprit est fin, son sens délicat et juste, et il y a en elle quelque chose de sincère auquel on ne peut se méprendre longtemps, fût-on le plus défiant des hommes.

Marcelle sourit.

—Je ne croyais pas avoir produit sur M. Beaufort une impression aussi favorable, dit-elle. Il me semble guère s'occuper de moi, et, lorsqu'il vient voir sa sœur, je les laisse ensemble, à moins que je ne sois nécessaire à miss Beaufort...

—Tu m'écriras, interrompit Alice, dont l'esprit mobile passait aisément d'un sujet à un autre. Et quand ma mère nous pardonnera, jouta-t-elle à voix basse, je ferai ta paix avec elle. Tu nous a fait tant de bien, Marcelle !... Grâce à tes avances, que nous serons bientôt à même de te rembourser, heureusement, Henri a pu suivre un régime, il te devra la santé, et moi le courage !

—Ce ne sont pas les seuls bienfaits de Marcelle, dit Henri d'un ton ému. Quand elle nous a rencontrés, nous étions, hélas ! fatigués de souffrir, aigris l'un contre l'autre, et toujours prêts à échanger des reproches amers. Son affectueuse douceur a de nouveau fondu nos âmes ; elle m'a fait honte de ma dureté ; ses conseils, en transformant ma chère femme, ont ôté tout prétexte à mes récriminations, et nous bénissons tous deux l'influence qu'elle a exercée parmi nous.

—Si vous m'accablez d'éloges aussi peu mérités, dit gaiement la jeune fille, je vais m'en aller tout de suite. Qu'ai-je fait qui ne soit parfaitement naturel ? Je vous ai aimée, voilà tout.

—Vous l'avez dit, voilà *tout*, répondit M. de Ternes, pressant sa main. Mais combien entendent l'affection à votre sens ? Vous avez oublié vos chagrins pour consoler les nôtres, et vous avez prouvé, une fois de plus, qu'une tendresse dévouée est toute-puissante. Avec de pareils sentiments, vous serez un don béni pour ceux près de qui vous passerez. L'amour et l'abnégation sont deux grandes forces ici-bas, chère Marcelle...

.....  
Ce soir-là, il y avait une réunion intime au palais Tracoli, qu'habitait donna Vittoria.

Tout ce qui restait encore à Venise d'étrangers de distinction s'était empressé de se rendre à l'invitation de la jeune femme. Elle avait mené une vie nomade avec un mari blasé et malade, et avait noué des relations dans toutes les grandes villes de l'Europe.

Elle circulait dans les vastes salons, vêtue de blanc, une rose-thé posée dans les ondes de son épaisse chevelure, prodiguant à chacun les compliments gracieux, les remarques aimables. Mais pour ceux qui la connaissaient bien, une vague inquiétude troublait son esprit, et elle regardait alternativement la pendule et le salon d'entrée avec une agitation croissante.

Un jeune écrivain français se pencha à l'oreille de son voisin, Allemand flegmatique et impassible.

—Notre belle hôtesse est distraite, ce soir, murmura-t-il ; on dirait qu'elle a besoin d'un effort pour se montrer aussi aimable qu'à l'ordinaire. Devons-nous attribuer sa préoccupation évidente à l'absence de M. Beaufort ?

L'Allemand se mit à rire silencieusement.

—Vous avez tous découvert que la comtesse s'est mis en tête de l'épouser, dit-il ; pour lui, il reste, ce me semble, aveugle à toutes les avances.

—Oui, il est très-dédaigneux, ce grand Anglais !

—Pourtant, donna Vittoria est aussi intelligente que belle, et si ce qu'on assure est vrai, c'est-à-dire si son mari a dissipé sa fortune, il faut avouer qu'elle montre des qualités de femme de ménage accomplie.

—Vous autres Allemands, vous vous piquez de priser très-haut ces vertus modestes, répliqua en riant le jeune Français. Il est vrai que la comtesse Presciani tient fort bien son rang ; mais je me suis laissé dire qu'elle est aux abois, qu'elle a des dettes énormes, et en ce cas, les quatre mille livres sterling de rente de M. Beaufort peuvent être pour une grosse part dans le plan qu'elle a conçu.

—C'est possible.

—C'est sûr ! Comment voulez-vous qu'une femme aussi vive, aussi expansive, aussi impressionnable, ressente de la sympathie pour cet être glacial ?

—Eh ! eh !... la loi des contrastes !...

—Non, fit le romancier en secouant la tête. Croyez-moi, même si un entraînement passager porte donna Vittoria vers M. Beaufort, elle est trop mobile, trop dévouée d'imagination, trop personnelle surtout pour aimer sincèrement et profondément. Sous cette beauté de déesse, on peut voir la griffe de deux gros péchés capitaux : l'amour de l'argent et l'amour des honneurs.

—Oh ! je vous arrête ! M. Beaufort laisse entendre qu'il se tient par goût et par principe à l'écart de la vie politique.

—Bah ! il s'est voué à l'inaction à la suite d'une déception. Qu'un nouvel amour vienne à refleurir dans son cœur, et sa femme l'entraînera où elle voudra. La comtesse est perspicace, et ne s'est pas méprise sur son intelligence extraordinaire...

Il était près de minuit lorsque Réginald parut. Il traversa les salons d'une allure nonchalante, et alla saluer donna Vittoria, qui l'accueillit avec son sourire le plus séduisant.

—Et votre sœur ? demanda-t-elle aussitôt d'un ton plein d'intérêt, en femme qui avait compris la place occupée par Maud dans la vie de son frère.

—Mille fois merci... Elle est mieux, ce soir, et songe naturellement à quitter cette fournaise.

Le visage de la jeune femme resta impassible et souriant.

—C'est fort sage, dit-elle négligemment, et toute notre petite société va achever de se disperser. Moi-même je demande à mes amis de m'indiquer un pays agréable, paisible, où l'on reprenne des forces pour le prochain hiver. Et vous ? ajouta-t-elle avec une indifférence admirablement jouée, que devenez-vous ? Vous restez sans doute à Venise pour achever vos travaux artistiques ? Savez-vous qu'il n'est bruit que d'une ébauche magistrale, d'après le Tintoret, que vos amis ont admirée dans votre atelier ?... Et ce portrait de votre sœur, est-il avancé ?

—J'y travaille sans relâche, mais je n'en suis pas satisfait. Maud a une beauté vraiment éthérée, et il faudrait être non-seulement peintre, mais poète, pour espérer la reproduire.

—C'est vrai, au physique comme au moral, votre sœur est une créature d'élite ; je l'admire sincèrement, et je regrette que sa santé ne m'ait pas permis de la voir plus souvent. Savez-vous que je crains de ne pas lui paraître assez... assez austère ! Cependant, j'ai été suffisamment mûrie par les chagrins, et si mainte-

nant je rêve encore en songeant à l'avenir, ne suis-je pas excusable de voiler de songes enchantés la réalité dure et sévère ?

Elle leva au ciel un regard mélancolique, et soupira doucement ; Réginald sourit.

—Je ne vois guère ce que la réalité a de si cruel pour vous, donna Vittoria. Vous êtes jeune, belle, riche, aimée et fêtée ; ne sont-ce pas là des réalités, et très-douces, encore !

—Et l'isolement ? N'en comprenez-vous donc pas la tristesse ? N'est-il pas pénible à mon âge ?

—Ce n'est point un mal sans remède. La comtesse Presciani ne peut-elle contracter une seconde union qui donne à sa vie l'appui qui lui manque ?

—Elle tressaillit en constatant la froideur de cette réponse.

—Une femme ne choisit pas, dit-elle avec un sourire amer ; le droit de refus nous est seul laissé... Celui-là, j'en userai jusqu'à ce que je rencontre une affection partagée ; mon premier mariage n'a pas été heureux, et si j'en contracte un autre, je n'écouterai que mon cœur...

Elle s'évanta avec grâce en faisant quelques pas pour s'éloigner, puis elle sembla tout à coup se raviser.

—J'oubliais de vous demander où va miss Beaufort, dit-elle avec nonchalance.

—Elle m'a exprimé ce soir le désir de retourner en Angleterre.

—Ah !... au bord de la mer ?

—Non, l'air y serait trop vif ; je tiens d'ailleurs à ce qu'elle reste à portée des lumières médicales. Elle va s'établir dans une petite villa qu'elle possède sur les bords de la Tamise.

—Près de Londres ?

—Oui, à quelques milles.

—Je croyais que vous aviez renoncé tous deux à séjourner en Angleterre.

Le front de Réginald se couvrit d'une ombre, et il répondit froidement :

—Ma sœur m'avait de son plein gré accompagné à l'étranger. Aujourd'hui, il est de mon devoir de céder à son désir, fût-ce au détriment de mes préférences personnelles.

—C'est charmant !... peut-être verrai-je miss Beaufort dans le courant de l'été. Si je me décide à visiter le pays de Galles, comme on me le conseille, je lui ferai certainement une visite.

Il s'inclina sans prononcer un mot, et elle s'éloigna, plus gracieuse que jamais, bien qu'un doute et une inquiétude mortels l'eussent saisie au cœur.

La chaleur était trop forte pour qu'on songeât à danser, et des



groupes se formèrent près des larges fenêtres ouvertes et sur les balcons sculptés. C'était presque une soirée d'adieu, et les invités, dont un grand nombre étaient voyageurs et nomades par essence, jouissaient avec un charme qui n'était pas sans une ombre de mélancolie des liaisons éphémères nouées au hasard de l'existence, et que le lendemain romprait peut-être pour toujours.

Comme l'heure s'avancait, quelqu'un pria la comtesse d'improviser des vers. Elle jeta un rapide coup d'œil autour d'elle, et fit un signe d'acquiescement. Elle n'était jamais plus belle,—et elle le savait,—que lorsque l'inspiration animait son regard et colorait son teint vermeil. En ce moment encore, elle excitait une admiration sans partage, debout, svelte et élégante, une portière d'un riche tissu indien servant de fond et de cadre à sa toilette blanche, et ses belles mains jointes négligemment. Selon sa coutume, elle demanda qu'on lui indiquât un sujet. Un vieillard de grandes allures et dont les manières offraient le type de la galanterie du dernier siècle prit respectueusement sa main dégantée et la porta à ses lèvres, puis dit en souriant :

—Vous avez là, donna Vittoria, un curieux anneau. S'il porte votre devise, nous serions heureux de la connaître.

Un sourire étrange se joua sur le visage de la comtesse.

—Cette bague, dit-elle, est tombée par hasard en ma possession, vous savez que je raffole de tout ce qui est ancien.

Elle l'ôta de son doigt et la remit au vieillard ; celui-ci la fit passer en plusieurs mains, et Réginald la retint au passage et l'examina longuement.

—C'est un bijou curieux, en effet, dit-il, et réellement ancien, voyez plutôt.

Et il montra, à l'intérieur de la bague, deux initiales, et la date du mois de janvier 1680.

La comtesse la reprit, et la mit de nouveau à son doigt. Un silence recueilli régna aussitôt dans le salon, et elle jeta dans l'air, comme une note à la fois grave et pure, la syllabe latine : *Spes*.

—“ *Spes* !

“ Parole de délices, es-tu l'écho d'une musique céleste ?... Le parfum de l'Eden, transmis d'âge en âge ? O baume de nos blessures ! O brise rafraîchissante qui souffles dans le désert brûlant !

“ La nuit est sombre... La tempête nous jette sur une mer agitée, l'abîme s'ouvre sous nos yeux... *Spes* ! Parle nous du jour qui va luire, du soleil qui nous inondera de clarté, du flot apaisé qui nous bercera doucement !

“ Le monde est vaste, et dans la solitude sans bornes, notre cœur jette en vain son cri d'appel... *Spes* ! Un temps viendra peut-

être où un écho béni apportera sur son aile la réponse du cœur ami.

— Le bonheur viendra. Lève la tête, et regarde au loin. Quelles leurs radieuses, quelles riantes images se dessinent à l'orient ? Avance sans relâche, poursuis l'espoir qui brille.

— N'est-ce qu'un mirage ? Oh ! le mirage est doux. L'âme et les yeux s'y laisseront toujours prendre. Espérons jusqu'à la tombe ; si le matin est désolé, si le midi est sans chaleur, peut-être un rayon lumineux éclairera-t-il notre soir... Ainsi les vieux arbres penchés sont noyés, avant le crépuscule, dans une lumirre d'or...

— Inquiet et agité, tel est l'homme ici-bas jusqu'au jour où il a rencontré le pays le plus enchanté où peu sont admis. Il s'avance dans la nuit vers ce but si souvent insaisissable... Espérance, tu es son bâton, ou, mieux encore, son aile. Tu le ravis dans les nuages roses, tu endors son cœur meurtri avec son chant mélodieux, tu le berces d'un songe plein de douceur, et s'il arrive au sommeil suprême sans avoir été heureux, tu l'as du moins enivré, douce sirène, car sans toi, mieux vaudrait mourir..."

Quelques instants après, la comtesse, échappant aux compliments de ses invités, s'approcha d'un balcon, et tressaillit en apercevant Réginaid, penché sur la balustrade de marbre.

— Vous seul ne m'avez rien dit, murmura-elle d'une voix insinuante. Etes-vous donc assez farouche pour repousser jusqu'à l'espérance, cette consolatrice qui se tient toujours à la portée même des déshérités ?

— Il y a encore peu de temps, je me croyais insensible à toutes choses, même à l'espérance, si j'accepte celle de voir Maud guérir.

— Quoi ! personnellement vous ne formiez aucun rêve ?

— Non.

— Que vous êtes étrange !... Et maintenant ?...

— Maintenant, il est une chose que j'espère.

— Est-il indiscret de vous demander laquelle ?

— Non, donna Vittoria, et vous me comprendrez sans doute avec votre nature d'artiste. J'ai découvert que je puis encore comprendre et goûter la peinture, et faire passer comme un songe des heures souvent cruellement longues.

Sans doute la jeune femme s'était attendue à une autre réponse, car elle resta un moment silencieuse.

— Je n'ai jamais douté que vous ne renaisiez à un sentiment que vous avez jadis éprouvé si vivement, dit-elle. Peut-on demander quel choc sympathique a frappé ce sentiment endormi, quelle influence mystérieuse vous a rendu à vous-même ?

— Je pourrais répondre que cette transformation est due au

portrait de Maud, qui me passionne véritablement ; mais ce serait là indiquer l'effet plutôt que la cause, car ce portrait lui-même, que je ne me serais pas senti capable de faire, il y a deux mois, je l'ai entrepris à la suite d'une critique de mes œuvres et d'une définition de l'art qui, bien que me semblant exagérées, m'ont intéressé.

La comtesse se mordit la lèvre.

—J'aimerais à savoir qui a osé critiquer vos œuvres, et quelle peut être la définition qui a paru originale à un esprit comme le vôtre. Est-ce que je connais cette personne ?

—Pas assez pour que son nom vous intéresse, répondit-il froidement.

—Et l'influence de cet ami privilégié,—peut-être devrais-je dire de cette Egérie?—ne s'étendra-t-elle au-delà du cercle de l'art ? reprit-elle avec un mélange de dépit et de sarcasme.

—Je ne vous comprends pas, donna Vittoria, dit-il avec calme.

—Ne réussira-t-il pas où vos amis ont échoué, c'est-à-dire à vous rendre à cette vie politique dans laquelle vos hautes études, votre intelligence hors ligne et votre délicatesse de jugement vous assureraient des succès brillants ?

Il avait écouté froidement ces paroles flatteuses, et il n'y répondit par aucune affectation de modestie.

(à continuer.)

---

# LE VILLAGE

SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

---

M. Albert Babeau, de Troyes en Champagne, nous a fait hommage d'un exemplaire de la seconde édition d'un ouvrage rempli de curieuses citations historiques touchant l'administration du *Village sous l'ancien Régime* (1). Nous résumerons plus loin, à titre de curiosité, le chapitre relatif à la propriété, à l'entretien et à l'administration de l'église.

Nous ne nous proposons donc pas de rendre compte, aujourd'hui, de l'ouvrage de M. Babeau ni de relever, par le détail, des appréciations qui nous ont paru, à une première lecture, s'écarter du but indiqué par l'auteur dans les termes suivants : " Notre but n'a pas été de soutenir une thèse ; il a été de décrire et d'exposer des faits."

Nous reconnaissons volontiers que les faits abondent dans l'ouvrage de M. Babeau ; mais les thèses n'y manquent pas. Parmi ces faits, les uns sont accompagnés de pièces authentiques prouvant leur existence, qui ne saurait être contestée mais qui peut être diversement appréciée selon le point de vue auquel on se place. D'autres faits sont rapportés par des écrivains de l'époque dont l'impartialité n'est pas toujours apparente, ou bien sont jugés par des juristes modernes dont les opinions très contestables,—vers lesquelles M. Babeau semble incliner,—ont rencontré de nombreux contradicteurs.

" Ces faits, dit M. Babeau dans la préface de son ouvrage, appartiennent à un ordre de choses et d'idées, qu'il est d'ordinaire plus facile de juger sans approfondir que de comprendre." Cette phrase ne nous paraît pas avoir toute la lucidité désirable. Quoi qu'il en soit, nous craignons que l'auteur, cédant à l'entraînement ordi-

---

(1) Librairie académique, Didier et Cie, 35 quai des Augustins, Paris, 1879.

naire, n'ait jugé certains faits sans les approfondir, ce qui ne signifie pas qu'il ne les ait pas compris. Cette crainte, que n'a point dissipée la lecture, un peu sommaire il est vrai, du *Village sous l'ancien Régime*, nous avait été inspirée dès l'abord par ces lignes qui se trouvent aussi dans la préface : ".....l'époque contemporaine où les applications sans précédents de la vapeur et de l'électricité concourent avec les progrès de la démocratie à porter les nations chrétiennes vers des horizons inconnus, dont la postérité seule appréciera l'étendue."

Il nous semble qu'il y a contradiction dans les termes de cette proposition mi-partie philosophique, mi-partie prophétique. De deux choses : la démocratie sera chrétienne malgré la vapeur et l'électricité, ou elle ne sera pas chrétienne à cause de ces deux agents. Si la démocratie est chrétienne, la vapeur et l'électricité pourront, —c'est encore un problème—par le développement de leurs applications, améliorer la condition matérielle de la multitude, mais elles ne changeront pas les bases de la société, qui resteront la religion révélée, la famille et la propriété. Pour prophétiser que les progrès de la démocratie la conduiront à des horizons inconnus, il faut admettre en principe que le monde n'a pas été ordonné de Dieu dès la création, et que le christianisme, au lieu d'être la vérité éternelle, est une erreur religieuse et sociale du passé, laquelle doit à l'avenir céder la place à la vapeur et à l'électricité. Etant admis, d'ordinaire, que le monde a été ordonné de Dieu et que le christianisme est la vérité éternelle, on voit très clairement que les prétendus progrès de la démocratie doivent, sous peine de la conduire au néant, rester circonscrits dans les limites posées par la volonté divine. Les secousses profondes et répétées qu'impriment au monde social les tentatives chimériques faites par la démocratie pour franchir ces limites, prouvent qu'elle ne cherche pas du bon côté le remède aux maux dont elle se plaint, et dont les applications de la vapeur et de l'électricité ne l'ont pas plus préservée qu'elles ne sont près de la guérir.

Contrairement à l'opinion de M. Babeau, nous pensons que la démocratie révolutionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle est destinée à descendre et non à s'élever. Infectée des principes mortels de 89 elle n'est pas seulement un des plus grands maux de la société, elle est le mal lui-même, source de tous les autres. La démocratie actuelle, dont on vante les lumières, est intellectuellement inférieure à la démocratie de l'antiquité. A Athènes et à Rome, la démocratie, tout en voulant dominer et jouir, ne rompait pas avec la religion, preuve qu'elle avait l'intelligence de l'efficacité de la loi religieuse comme principe conservateur de la société ; de nos jours, la démo-

cratie, rompant avec toute idée religieuse, se proclame athée et prétend constituer une société nouvelle dont la raison humaine serait la règle souveraine et universelle. Ainsi la démocratie n'a pas l'intelligence de l'efficacité de la loi religieuse comme principe conservateur de la société puisqu'elle aspire, pour dominer et jouir, à faire table rase de la société telle qu'elle existe, telle que Dieu l'a faite, telle qu'il l'a conservée depuis six mille ans. C'est là une pure utopie et, on peut le dire, une utopie mortelle. La démocratie ne peut en poursuivre la réalisation impossible qu'à travers des révolutions dont elle sera la première victime, car il n'est pas au pouvoir de l'homme de rien édifier hors de l'ordre divin.

Est-ce à dire que le monde social, pour retrouver le calme et la stabilité, doit retourner à ce qu'on appelle communément *l'ancien régime*. Telle n'est pas notre pensée. Ce retour serait une faute et une injustice ; mais c'est une faute et une injustice que de vouloir substituer un régime nouveau de toutes pièces à l'ancien, dans lequel, s'il y a eu du mauvais, il y a eu beaucoup de bon. Donc conserver ce que l'ancien régime a eu de bon et le rendre meilleur, non par l'application de la vapeur et de l'électricité, mais par la pratique de l'esprit de justice, de charité et de liberté, voilà ce à quoi il faudrait que la démocratie s'appliquât afin de s'élever au lieu de descendre. Mais la vapeur et l'électricité n'infuseront jamais dans la démocratie cet esprit que l'Eglise catholique, à laquelle la démocratie tourne le dos, peut seule faire pénétrer dans les masses. C'est ainsi que l'Eglise au moyen âge a su tirer le monde de la corruption et de la barbarie en inspirant à la société la crainte de Dieu qui est le commencement de la sagesse, et, avec cette crainte, l'amour et l'habitude de l'obéissance, le respect de l'autorité et de la hiérarchie, le goût des institutions fixes et durables. Ce que l'Eglise a su faire dans ce temps de transition, elle saura le faire dans notre temps parce que constamment occupée des intérêts du peuple et les comprenant le mieux, elle seule est capable, au milieu de la confusion, de tirer des changements produits par le travail des siècles un ordre d'institutions en harmonie avec les lois invariables de l'existence humaine.

C'est donc juger les faits sans les approfondir, et c'est en même temps encourager l'orgueil et la folie de la démocratie que de lui dire : "La vapeur et l'électricité t'emportent vers des horizons inconnus : laisse-toi emporter à l'aventure ; la postérité appréciera." La moindre clairvoyance appliquée à juger les "faits" de l'avenir par les "faits" du présent, commande, au contraire, de répéter sans cesse à la démocratie : "Les peuples marchent vers le

néant lorsqu'ils s'affranchissent de la loi divine ; la raison humaine dont on veut faire la souveraine du monde n'est qu'infirmité devant la sagesse de Dieu, qui brisera comme du verre, à l'heure où elles se croiront triomphantes, les forces populaires émancipées contre sa volonté."

Nous voilà bien loin du sujet que nous avons annoncé au commencement ; mais la digression à laquelle nous nous sommes laissé aller, ne nous a point fait oublier que nous devons parler de *l'église du village sous l'ancien régime*.

Il fallait dix maisons au moins pour former une paroisse ; dix habitants suffisaient pour former une communauté. "L'église était à la fois le centre de la paroisse et de la communauté, dont souvent les limites et les intérêts étaient identiques."

Les cloches appartenaient à la communauté. On les sonnait pour la prière et les offices, pour marquer "les heures du travail, du repos, de la délibération, de l'alarme." Le "maître d'école" les mettait en branle à la "première nuée d'orage et recommençait à la seconde." Cette sonnerie fut interdite en 1784 par arrêt du parlement.

Lorsque les cloches étaient brisées, on s'empressait de les faire refondre ; à défaut de ressources les habitants se cotisaient selon leur fortune. Ceux qui se montraient les plus généreux étaient choisis pour parrains ; quand ils mouraient, "on sonnait pendant quarante jours après leur enterrement les cloches qu'ils avaient nommées."

Le clocher était placé le plus souvent au devant de la nef ; "dans ce cas il était à la charge des habitants, comme la nef ; mais s'il s'élevait sur le chœur, il devait, comme le chœur, être entretenu, réparé ou relevé par le décimateur," fonctionnaire chargé de prélever la dime dans la paroisse. Au moyen âge, d'après un capitulaire de Charlemagne, "l'entretien et la réparation des églises étaient à la charge des décimateurs et des titulaires des cures." Pendant longtemps la jurisprudence varia sur les questions de propriété et d'entretien des édifices religieux. Une ordonnance de 1695 termina les litiges en mettant la nef des églises, la clôture des cimetières et le logement des curés à la charge des habitants, et le chœur à la charge des décimateurs.

Quelquefois l'église était construite aux frais du seigneur ; "mais il lui était défendu, ainsi qu'aux habitants, de démolir ou de construire sans la permission de l'évêque."

Au XVI<sup>e</sup> siècle l'église ne servait pas seulement de lieu de prière : la tolérance avait permis des abus. On lit en effet dans un statut synodal du diocèse de Troyes, en date de 1530 : "Je vous

defends aussi de par monseigneur l'évesque, à faire ou souffrir en l'église ou cymetière d'icelle aucunes fêtes, danses, jeux, esbatement, basteaulx, marchez ou au autres assemblées illicites. Car l'église est seulement ordonnée à Dieu servir, et non pas à faire telles follies."

On trouve des défenses analogues dans les ordonnances synodales des diocèses de Sens, 1524, de Lyon, 1566-77, d'Orléans, 1525, 87. Concile provincial de Narbonne, 1441.

"Le *prône* n'était pas seulement une instruction religieuse ;" le curé lisait en chaire les ordonnances et avis de l'autorité. A partir de 1695, "l'Etat, cédant aux réclamations des évêques" n'obligea plus les curés à faire ces lectures. Cependant une déclaration du roi prescrivit, en 1708, "de lire au prône, tous les trois mois, un édit d'Henri II, dans le but de prévenir les infanticides." En 1775, "le roi envoya aux curés une instruction circulaire — à l'occasion de la cherté des grains — enjoignant aux curés de faire connaître au prône, par sa lecture, les vérités de l'économie politique."

"On comprend, dit M. Babeau, l'intérêt que devait présenter le prône avec ses informations diverses, à une époque où les communications étaient difficiles et la publicité presque nulle. Les victoires, les prises de villes, les traités de paix étaient annoncés par les lettres des évêques qui prescrivaient des *Te Deum* ; on y apprenait la naissance, le mariage et la mort des princes ; le plus humble paysan pouvait y entendre l'écho des grands événements qui intéressaient le pays. Aussi lorsqu'en 1793 les églises furent fermées, ne put-on suppléer à cette parole respectée qui distribuait du haut de la chaire les instructions religieuses et les renseignements séculiers ; et quand le Directoire, après le 18 fructidor, voulut combattre le rétablissement du catholicisme, l'administration ne trouva rien de mieux que de faire lire par un magistrat municipal, dans l'église convertie en temple décadaire, les lois nouvelles et le bulletin des affaires générales de la république."

Le *monitoire*, qui se lisait au prône, était une pièce judiciaire envoyée au curé par l'officialité, sur la *réquisition du juge laïque*, dans le but "de découvrir des faits secrets, pour parvenir à la décision d'une affaire civile ou criminelle, en obligeant, sous peine d'excommunication ceux qui en avaient quelque connaissance à révéler à la justice ce qu'ils savaient." Le monitoire, outre le récit du crime et des circonstances, et le signalement des auteurs, mettait ces derniers en demeure de "venir à satisfaction," et ceux qui connaissaient "quelques particularités à les révéler dans la huitaine."



Neuf jours après avoir lu le mandement ou *quérimonie* pour la publication du monitoire, le curé déclarait l'excommunication. Si elle restait sans effet, l'official pouvait donner l'ordre de prononcer solennellement du haut de la chaire l'aggrave et la réaggrave contre les coupables.

“ De l'autorité de monseigneur, disait le curé, nous les dénonçons excommuniés, aggravés, réaggravés, forclos et frustrés des oraisons, communion, sacrements et bienfaitz de l'Eglise, par la cérémonie de cette clochette (sonnée trois fois) et de l'extinction de cette chandelle, ” (jetée à terre et éteinte avec le pied.

D'après les statuts synodaux du diocèse de Troyes, publiés en 1640, devaient être déclarés excommuniés au prône “ les hérétiques, sorciers, charmeurs, empoisonneurs, usuriers, gens détenant biens d'Eglise, et ceux recevant en leurs maisons pendant les offices, les paroissiens pour taverner, jouer ou faire telle autre chose sans nécessité.”

Les monitoires et les réaggraves furent en usage jusqu'en 1789, malgré les réclamations du clergé. Ces réclamations furent consignées dans un grand nombre de *cahiers du clergé*, lors de la convocation des Etats généraux par Louis XVI.

Le clergé du baillage de Châteauneuf-en-Thimerais — ancien pays du Perche—réclama contre “ l'abus effroyable ” qu'on faisait du monitoire et de la réaggrave.

Le clergé du baillage de Clermont-Ferrand disait: “ Il n'y a qu'un cri contre leur multiplicité. Est-il convenable que l'Eglise soit forcée, à la discrétion même d'un simple juge de seigneur, de déployer tout ce qu'elle a de plus formidable dans ses peines, quelquefois pour des faits presque ridicules.”

Le clergé du baillage d'Evreux réclama en ces termes: “ Leur abus est une des servitudes les plus affligeantes de l'Eglise... La légèreté et l'indiscrétion avec lesquelles on les ordonne pour des causes même ridicules, exposent au mépris et à la dérision des censures qui doivent être réservées pour les causes les plus importantes.”

Le curé était obligé, sous peine de saisie de son temporel et de ses biens propres, de publier les monitoires.

La messe paroissiale était souvent suivie soit d'une assemblée communale tenue sur la place de l'église, soit d'une assemblée présidée par les marguilliers au banc de l'œuvre; ces jours-là, l'affluence des hommes était plus considérable; ils se tenaient dans le chœur, les femmes dans la nef. Comme tout le monde venait à l'église, le respect n'était pas toujours parfait. On amenait les enfants, qui parfois troublaient l'office par leurs cris. Les enchères

pour la royauté des hommes, des femmes et des garçons dans les confréries s'y faisaient "parfois au milieu de cris, de rires et d'éclats déplacés;" dans certains pays on y tirait des coups de pistolet pendant les baptêmes.

De nombreuses ordonnances rendues au XVIII<sup>e</sup> siècle, et les défenses de l'autorité ecclésiastique n'avaient pu faire cesser ces abus.

Le nombre des fêtes chômées à la campagne avait été diminué depuis le moyen âge pour faciliter le travail des champs.

"Les dimanches, dit M. Babeau, restèrent fidèlement observés. Ces jours-là, lorsqu'il se rendait dans son église, qui s'élevait au milieu du cimetière, où dormaient les morts regrettés, le paysan, vêtu de ses habits de repos, en même temps qu'il élevait son âme vers les vérités supérieures, s'intruisait des lois de son pays; il se sentait affranchi de la servitude du travail; il oubliait le poids des impôts, et lors qu'après les offices, on l'appelait à délibérer sur les affaires de son village, *il pouvait* se croire aussi libre que le paysan de nos jours."

En considérant ce qui précède, que voit-on au village sous l'*ancien régime* tant décrié aujourd'hui?

On voit la communauté rurale se former autour de l'église, grandir et se fortifier sous l'administration monarchique; cette administration, généreuse et éclairée, favoriser de plus en plus l'indépendance communale et la maintenir, tout en élargissant le cercle d'action du pouvoir royal, en qui s'incarnait la grande idée de l'unité de la France.

On voit la communauté rurale s'administrer elle-même dans ses assemblées générales tenues sur la place de l'église, et composées de tous les hommes valides du village; nommer ses agents, administrer ses biens et ses *usages* (terrains et bois communs) percevoir ses revenus, réparer son église, choisir le maître d'école, entretenir ses ponts et ses chemins, voter ses dépenses et ses impôts pour y faire face. La communauté jouit d'une entière indépendance en ces matières; le pouvoir royal n'intervient ni directement ni indirectement. A la veille de la révolution seulement, la communauté rurale délégua une partie de ses franchises délibératives et exécutives à des conseils municipaux. Ce fut le premier coup porté à l'indépendance de la commune; ce qui lui restait de franchises a été détruit par les pouvoirs révolutionnaires qui se sont succédé depuis lors. La seule "liberté," dont jouisse aujourd'hui l'habitant de la commune rurale, est d'élire le conseil municipal, qui, sans consulter personne, administre les affaires de la commune sous la tutelle souvent tracassière des bureaux de la préfecture et du ministère de l'intérieur.

On voit la communauté rurale, tout en reconnaissant la suprématie du curé dans l'administration de l'église, nommer les marguilliers, administrer les revenus de la fabrique, voter les dépenses du culte; le curé, en quelque sorte, organe de la loi civile, faire connaître et expliquer à ses paroissiens les actes de l'autorité supérieure. Mais les évêques réclament contre cet usage qui leur paraît être un abus du pouvoir civil, et ils obtiennent que la lecture des actes de l'autorité ne soit plus obligatoire au prône.

On voit les évêques réprimer l'abus de faire servir l'église à des usages profanes; protéger les paroissiens contre les sorciers, charmeurs, empoisonneurs, usuriers, gens détenant bien d'Eglise et taverniers donnant à boire ou à jouer pendant les heures des offices. Combien il serait nécessaire aujourd'hui que de pareilles recommandations fussent faites régulièrement au prône, car jamais la gent des sorciers, diseurs de bonne aventure, tireurs d'horoscope, fabricants de drogues empoisonnées, détenteurs de bien d'Eglise, usuriers, taverniers, n'avait eu si beau jeu et si libre pratique.

Le pouvoir civil, toujours disposé à dominer l'Eglise, imposait l'obligation aux curés de lire en chaire des pièces judiciaires; mais le clergé ne cessait de réclamer contre cet abus; on sait qu'il protesta énergiquement dans ses *cahiers*.

On voit l'Eglise, à laquelle on reproche d'être tyrannique, dispenser la communauté rurale d'observer certaines fêtes afin de faciliter les travaux de l'agriculture, tandis que ces fêtes restent obligatoires dans les villes.

Enfin, on voit le paysan, se rendant à son église, le dimanche, et *pouvant*, lorsqu'on l'appelait à délibérer sur les affaires de son village, " se croire aussi libre que le paysan de nos jours. "

Non seulement le paysan, sous l'ancien régime, *pouvait* se croire aussi libre que le paysan de nos jours, mais nous affirmons qu'il avait plus de " libertés " : notre affirmation est prouvée par l'exposé succinct que nous venons de faire. Qu'il y ait eu des abus dans les détails de l'administration, nous ne le nions pas; mais la liberté était respectée dans son principe et dans son exercice, et il est faux, comme tant d'écrivains se complaisent à le dire, que la France, *sous l'ancien régime*, ait jamais été asservie par le despotisme. La France n'a connu le despotisme que depuis la révolution; le despotisme qu'elle subit en ce moment où toutes les libertés sont le jouet de quelques rhéteurs. Et la liberté était tellement dans les mœurs de la France que Louis XIV proclamait, en 1683, dans le préambule de la déclaration d'affranchissement des *cagots*—peuplade du Béarn qui passait pour être atteinte d'un mal semblable à la lèpre—: " La liberté a toujours été l'apanage de mon

royaume, c'est pourquoi je désire entretenir l'égalité entre mes sujets."

Que l'on compare le *despotisme* de Louis XIV proclamant la liberté et l'égalité de tous les sujets de son royaume avec le *libéralisme* de M. Ferry et de ses compères en république qui sont en train d'étrangler la liberté et d'ériger la proscription en loi de l'Etat ; que l'on fasse cette comparaison et que l'on dise lequel, de l'*ancien* ou du *nouveau* régime donnait le plus de liberté et la protégeait le mieux.

Aussi répétons-nous pour conclure : " Conserver ce que l'ancien régime a eu de bon et le rendre meilleur par la pratique de l'esprit de justice, de charité et de liberté, voilà ce à quoi il faudrait que la démocratie s'appliquât, si elle veut s'élever au lieu de descendre. "

A. DE B.

---

## CAUSERIE SCIENTIFIQUE

---

Le lecteur me pardonnera de ne pas tenir ma parole : j'avais promis une série d'excursions à l'Exposition de Paris, je n'en ai fait que deux, et très courtes, et voilà que je suis de retour : qu'on ne s'en prenne pas à moi, je ne suis pas coupable. J'avais acheté le fameux journal de Paris, intitulé : *L'Exposition de Paris*, je pensais y trouver ample matière intéressante, j'avais même, on s'en souvient, embouché un peu la trompette pour l'annoncer ; trop de confiance hélas ! n'est pas toujours chose bonne ; la preuve est là : je n'ai pris au journal que deux petites correspondances et je suis déjà à bout des curiosités merveilleuses que j'espérais y trouver émaillées, nombreuses comme les fleurs de nos jardins. Si j'étais là-bas je monterais dans le ballon captif de Griffard, ou dans la tête de la statue de la Liberté de Bartholdi, et je crierais bien haut qu'on me rende mes six dollars ; mais je suis ici, tout ce que j'ai à faire, c'est de demander pardon au lecteur, pardon de lui avoir préparé une déception ; consolez-vous, elle ne vaut pas la mienne !

Je veux rapprocher de 3000 lieues l'autre hémisphère, disait Lesseps avant le percement de l'isthme de Suez, la mer a déjà passé là, je l'y ferai revenir : *aperiam terram gentibus*. On aurait pu croire que le grand homme bornerait là son ambition ; c'était assez pour bien d'autres ; pour Lesseps il faut d'avantage : percer l'isthme de Panama, et relier ainsi l'Atlantique au Pacifique, tel est le gigantesque projet du savant français, et, au mois de janvier prochain, il donnera lui-même le premier coup de pioche, bien sûr que dans sept ans, il pourra donner le dernier. Lesseps aura bien mérité de sa patrie et du monde entier.

Il ne faut pas cependant chanter victoire trop vite pour Lesseps, les savants sont jaloux, et rien de plus noble d'ailleurs que leur jalousie. C'est pourquoi je comprends très bien celle du capitaine Eads qui veut enlever à Lesseps sa couronne, pour la mettre sur sa tête. Le capitaine Eads, en effet, prétend pouvoir établir entre l'Atlantique et le Pacifique un lien de communication aussi sûr, et plus facile que celui suggéré par Lesseps, au lieu d'aller d'un point à l'autre par eau, il ira par terre.

Le capitaine Eads est un ingénieur américain de renom ; de grandes œuvres sont là pour donner du poids aux opinions qu'il

peut émettre, quelque extraordinaires qu'elles puissent paraître. Voici son plan : ce n'est ni plus ni moins qu'un chemin de fer qui joindra les deux océans. Laissons parler notre capitaine.

“ Mes études personnelles m'ont convaincu de l'entière *praticabilité* d'un tel moyen de transport par railroad, et je n'hésite pas à dire que, pour une somme n'excédant pas un tiers du coût évalué du canal, environ \$50,000,000, les plus grands navires qui entrent dans le port de New York peuvent être transférés, complètement chargés et avec une sécurité absolue, à travers l'isthme sur un chemin de fer construit à cette fin, dans l'espace de vingt-quatre heures entre le moment de leur atterrissage d'un côté et leur remise à flot de l'autre.

“ Sur un tel railroad à travers l'isthme, il n'y aurait certainement pas de pentes plus rapides que celles qui existent sur nos principales lignes de chemins de fer, et la voie ne devrait pas avoir plus de quarante pieds de large, avec huit ou dix rails pour supporter le truck servant de berceau au navire. Celui-ci serait soulevé de la mer au niveau de la voie par une écluse, ou par tout autre mécanisme hydraulique connu, de façon à passer sur un *car* de force suffisante pour porter le vaisseau avec son chargement sans possibilité d'avaries.”

Quel plan le monde savant va-t-il adopter de préférence ? Nos deux grands ingénieurs,—n'en déplaise à certains Anglais qui refusent à Lesseps jusqu'au titre d'ingénieur,—ont chacun leurs adeptes, et des adeptes tellement fervents que les uns ne manquent pas de ridiculiser les autres, et tout cela pour établir la supériorité, ceux-ci du projet Lesseps, ceux-là du projet Eads.

Les uns travaillent dans l'étendue, les autres dans les profondeurs. M. Michel de Rossi veut aller aussi loin dans les entrailles de la terre que Lesseps à sa surface. Michel de Rossi a eu en effet l'idée d'appliquer le microphone à l'exploration du sol dans ses profondeurs les plus cachées. Il fait ses travaux dans son observatoire de Rocca di Papa, que les zouaves ont si bien connu au camp d'Annibal. Il distingue trois espèces de bruits dans les tremblements de terre, qu'il a pu lier avec les divers mouvements de ses pendules séismifues : les causes des tremblements de terre seront-elles connues au moyen de cet instrument ?

Les études préhistoriques, ou plutôt sur l'homme préhistorique, sont à l'heure qu'il est poussées avec une fiévreuse activité par tous les savants de l'Europe, et l'on peut prévoir le moment prochain où du rapprochement et de la coordination de toutes ces découvertes jaillira une lumière qui éclairera du plus vif éclat la légendaire *nuit des temps*.

C'est l'Angleterre qui la première s'est signalée dans cette étude des éléments géologiques considérés comme les documents les plus anciens de l'histoire de l'humanité. L'Allemagne, la France et l'Italie n'ont pas tardé à la suivre dans cette voie. Des réunions, des sociétés historiques, des recueils, des musées ont été fondés avec l'intention de développer et de relier ces intéressantes recherches. Les slaves orientaux et les pays du nord de l'Europe ne sont pas demeurés non plus en arrière. MM. Albin Kohn, à Posen, et Mehlis, à Durkheim, viennent de publier les principaux résultats de ces travaux. La Russie, la Pologne, la Galicie ont été fouillées par les archéologues, amateurs ou de profession. Il faut savoir gré aux deux savants que nous venons de citer, de ne pas s'être laissé entraîner à la manie malheureusement trop habituelle aux Allemands peut-être plus qu'à d'autres,—malgré que ce soit là un mal un peu général,—de dogmatiser sans fin. Ils se sont bornés à décrire exactement les lieux explorés, les objets mis à jour par les fouilles, et à accompagner l'exposé de ces trouvailles de quelques considérations très sobres dans le simple but de mieux en faire comprendre l'intérêt. Ils se sont abstenus de toute théorie sur l'âge des tombeaux, des urnes ou des ossements rencontrés dans les cavernes. Il ressort de ces recherches que le nord, comme les autres régions, a eu aussi ses troglodytes, ses hôtes des cavernes, et qu'ils ont été les premiers habitants des pays compris entre la Baltique et la mer Noire. On ne trouve pas leurs ossements dans le sol des excavations rocheuses sans doute, parce qu'ils n'avaient pas l'habitude d'ensevelir leurs morts, mais on y rencontre des ustensiles de pierre ou des briques cuites, qui témoignent suffisamment de la présence de l'homme. La poterie est pour ainsi dire contemporaine de l'humanité ; c'est peut-être le premier art, la première industrie dont on doit faire honneur à l'intelligence humaine : elle est née tout naturellement du besoin de boire.

Dans ces mêmes cavernes, habitées primitivement par les troglodytes polonais, se rencontrent des ossements du mammoth, de l'ours des cavernes, du renne, du renard polaire, de l'hyène, d'une espèce d'antilope, etc. Ces grands ateliers de pierres taillées en flèches, qui ont été découverts il y a quelques années, se retrouvent aussi en Pologne, mais ce sont surtout les sépultures qui abondent, et de toutes les espèces. On a découvert jusqu'ici quarante formes différentes de tombes. Relativement à la détermination de leur âge, M. Albin Kohn est très circonspect et ne s'aventure pas à la légère. "L'homme, dit-il, apprend beaucoup de la nature, et ensuite de ses semblables, mais seulement lorsqu'il a acquis un certain degré de civilisation. Encore aujourd'hui, les

habitants de la Patagonie font les pointes de leurs flèches en silex, absolument comme celles qu'on trouve dans les cavernes des bords du Volga."

Les premiers habitants de la terre se sont établis sur des lieux où ils trouvaient de plus commodes satisfactions à leurs besoins, notamment sur les rives des fleuves. C'est ce que démontre le plus grand nombre de tombeaux qu'on aperçoit dans ces endroits, quoiqu'on sache, à n'en pas douter, que l'usage de brûler les morts existait concurremment avec celui de les enterrer. Ainsi, l'on constate la présence d'urnes funéraires renfermant des cendres au milieu même des squelettes. La coutume de brûler des vivants en même temps que les morts, les esclaves avec leurs maîtres, se retrouve aussi.

Il résulte aussi de la découverte des tombeaux de femmes, que le sexe faible, même dans les temps préhistoriques, se faisait remarquer par son goût prononcé pour les ornements. Les nattes des cheveux des dames lithuaniennes, avant les temps historiques, étaient retenus par de minces anneaux de bronze. Leur front était souvent orné d'un diadème, et elles portaient des colliers, des boucles d'oreilles et des bracelets, trois ou quatre à chaque bras et de formes variées. On trouve aussi dans ces tombeaux quelques traces de tissus et de peaux tannées. L'ambre jaune y figure parmi les ornements. Une des plus intéressantes particularités consiste dans la présence d'un grand nombre de petits vases lacrymatoires.

Revenons au moderne; il y a, malgré tout, encore trop de ténèbres dans la nuit des temps. Le triomphe du jour est aux dentistes, — pas aux arracheurs de dents, comprenons-nous. Savez-vous ce que l'on fait des dents aujourd'hui? Tout ce que l'on veut; et surtout on vous les remet à la même place où elles avaient été prises. Vous avez une dent cariée, madame, je vous l'extrais sans douleur, je l'apporte dans un coin de mon atelier, et, quelques instants après, je vous la rends, en la plaçant dans son alvéole, saine comme une première dent qui vient de percer et blanche comme elle, et toujours sans douleur tout cela.

La transplantation des dents est une idée vieille comme... Hypocrate, puisqu'il nous en parle; mais il était réservé à l'époque moderne de la mettre à exécution.

En 1820, le docteur Delabarre extrait une dent; il s'aperçoit qu'elle est à peine gâtée, l'extrémité de la racine seule est atteinte: quel dommage! se dit notre illustre docteur. Une idée... pourquoi ne pas remettre cette dent dans son trou, c'est possible; elle reprendra racine... Delabarre ne perd pas de temps; la dent nettoyée retourne dans sa première demeure pour y naître une seconde



fois tout aussi solidement que la première, tellement bien que M<sup>me</sup> S. est fière de la montrer à qui veut la voir; ce qui d'ailleurs lui va très bien.

Rien d'extraordinaire que cette greffe dentaire: les greffes animale et végétale sont connues; un nez est disparu, on en fait un autre avec la peau du front tout aussi bien qu'on greffe un pommier sur un autre arbre fruitier quelconque: la vie est là pour opérer ces merveilles qui pour elle sont des jouets capricieux. Pourquoi alors la transplantation des dents serait-elle impossible?

Qu'on y croie. Le docteur Pietkiewriez nous rapporte l'observation suivante qui est assez curieuse. Une malade se présente avec une dent cariée à la mâchoire supérieure, dent perdue qu'il faut enlever. La même malade porte à la mâchoire inférieure une autre dent saine mais mal placée, surnuméraire en quelque sorte, et qu'il faut arracher pour faire place aux voisines. On enlève les deux dents, on jette la dent cariée, on prend la dent saine, on la taille, on la rogne, on la façonne jusqu'à ce qu'elle puisse s'adapter à la place laissée par la dent malade; on l'assujettit par un petit appareil, et dix jours après la dent a pris racine: la substitution est parfaite; c'est ainsi que d'autres ont pu remettre à neuf des mâchoires entières. La chose en est curieuse, et j'aimerais à voir quelle figure Melle D. peut faire quand elle se présente à l'atelier de M. B. pour lui demander une dent de sagesse qui n'a jamais poussé...

Comme on peut le supposer, et comme le dit le docteur David, qui a fait une longue thèse à ce sujet, la greffe dentaire peut se diviser en greffe par restitution et greffe d'emprunt; mais comme aucune espèce zoologique ne fournit de dents semblables aux nôtres, il faut enlever à son prochain ce qu'on ne voudrait pas qu'il nous fut enlevé à nous-mêmes: c'est presque un cas de conscience. Quel dommage! si l'on pouvait prendre les dents de son chat, de son chien! Dans tous les cas, les rateliers que la nature a maltraités ont un moyen de se venger. La devise des dentistes n'est plus: n'arrachez pas, guérissez; mais bien: arrachez et replantez

SÉVERIN LACHAPPELLE, M. D.

Ville Saint Henri.

## CHRONIQUE

---

Le lieutenant gouverneur, M. Letellier, a ouvert en personne, le 19, la session du parlement de la province de Québec, en prononçant un discours passablement long, surtout pour un convalescent. Deux jours avant, paraîtrait-il, M. le lieutenant gouverneur avait été préoccupé de sa santé assez sérieusement pour se croire près de rendre un autre compte que celui de son administration. Mais, de cette préoccupation intime, pas plus que d'aucune préoccupation politique, il n'y a trace dans le discours d'ouverture. M. le lieutenant gouverneur s'est, au contraire, exprimé avec la plus complète sérénité : il a manifesté sa satisfaction de l'état des affaires publiques et sa confiance en l'habileté du ministère pour combler, par la réduction des dépenses à l'indispensable, le déficit existant encore dans les finances, malgré la "stricte économie" qui a présidé à la direction de tous les services. M. le lieutenant gouverneur, à la vérité, ne s'est point servi du mot déficit, qui est trop précis : il s'est servi du mot équilibre, qui est plus élastique. Voici d'ailleurs le passage de son discours relatif aux finances :

"Suivant la promesse qui en avait été faite, la plus stricte économie a été pratiquée dans l'administration des affaires de la province ; et bien que le gouvernement n'ait pu réussir tout à fait à rétablir l'équilibre entre les revenus et les dépenses, j'ai lieu d'espérer que vous serez satisfaits des efforts qui ont été faits et des résultats qui ont été obtenus dans ce sens."

Cette phraséologie, quoique très édulcorée, n'est pas "réussie tout à fait" : elle trahit, avec quelque autre chose, beaucoup d'efforts pour laisser dans la pénombre les causes qui, en s'interposant entre les recettes et les dépenses, ont empêché le gouvernement de rétablir l'équilibre des finances. Ces causes, si l'on en croyait certaines rumeurs sans doute malveillantes, se réduiraient à une seule, savoir que cinq ou six cent mille piastres auraient perdu l'équilibre entre les mains qui encaissent et celles qui déboursent. Si cela était vrai, MM. les députés n'auraient pas lieu, malgré l'espoir de M. le lieutenant gouverneur, d'être satisfaits du talent de MM. les ministres.

S'adressant ensuite aux membres des deux chambres collectivement, M. le lieutenant gouverneur a dit :

“ Vous serez appelés de nouveau à considérer s'il n'est pas opportun de modifier notre constitution, en ce qui regarde le conseil législatif. ”

Ce langage anodin et “ opportuniste ” tiré au clair signifie tout simplement : “ MM. du conseil législatif, votre mort sera votée par la majorité dont mon gouvernement dispose dans l'assemblée ; cette majorité ne peut réussir à vous tuer tout à fait ; ayez donc l'obligeance de vous suicider pour en finir. Votre contrôle n'est pas bien gênant ; mais il pourrait le devenir, si vous alliez, un beau jour, vous rappeler que vous êtes la deuxième, et non point la cinquième roue du carosse gouvernemental. ”

L'an dernier le conseil législatif a repoussé ces gracieuses ouvertures, en déclarant qu'il entendait vivre. Certes, c'est beaucoup pour lui que de vivre, mais encore faudrait-il qu'il agit quelquefois avec énergie afin de prouver qu'il n'existe pas seulement pour enregistrer les volontés de la majorité de l'assemblée. Si le conseil législatif n'a pas le don de plaire, il n'en est pas moins investi d'un droit de contrôle salubre et efficace.

On allègue la nécessité de faire des économies pour justifier l'opportunité de la suppression du conseil législatif. L'économie est une bonne chose, c'est même une vertu, à la condition qu'elle soit bien entendue. Mais il ne saurait être de bonne politique de supprimer un des rouages essentiels du gouvernement constitutionnel et parlementaire, le rouage destiné à maintenir l'équilibre entre les pouvoirs de l'Etat. S'il y a nécessité d'économiser les quelques milliers de piastres alloués aux membres du conseil législatif à titre d'indemnité, ce n'est pas une raison suffisante pour abolir l'institution ; car on peut la conserver, fallût-il absolument retrancher l'indemnité. Le sacrifice pécuniaire imposé au conseil législatif serait largement compensé par l'influence qu'il acquerrait en servant le pays sans autre mobile que celui de concourir à la bonne gestion de la chose publique.

Dans la politique habituelle, on ne sépare pas le gouvernement constitutionnel et parlementaire de ces trois éléments constitutifs : Pouvoir exécutif, chambre héréditaire ou viagère, chambre électorale. Telle est l'idée complète du gouvernement constitutionnel, dans lequel ces trois éléments, tout en ayant chacun des attributions distinctes et indépendantes, se tempèrent et se complètent mutuellement. La chambre héréditaire—comme en Angleterre,—ou viagère—comme le conseil législatif,—composée d'hommes occupant de hautes positions sociales, soit acquises par les services

rendus, soit attachées à la fortune territoriale, présente des garanties de permanence, de stabilité, de maturité, de sagesse, qui font contre-poids à ce qu'il y a de plus mobile et de plus aventureux dans le principe électif et populaire, et à la tendance du pouvoir exécutif à devenir prépondérant. Tout le monde sait que le système d'une assemblée unique en regard du pouvoir exécutif ne vaut rien : ou l'assemblée domine le pouvoir exécutif, ou celui-ci domine celle-là. La donnée fondamentale du gouvernement constitutionnel et parlementaire est qu'il faut un contre-poids pour empêcher le pouvoir exécutif, quel qu'il soit, d'opprimer le pouvoir législatif, et, réciproquement, pour empêcher le pouvoir législatif d'opprimer le pouvoir exécutif ; or une seconde chambre, différant de la chambre élective par son origine, par sa permanence et ses attributions, est précisément le contre-poids dont la nécessité est reconnue par quiconque, étant partisan du gouvernement constitutionnel, n'est ni absolutiste ni démagogue. Supposé un gouvernement composé seulement du pouvoir exécutif et d'une chambre élective : si le pouvoir veut une chose et si la majorité ne la veut pas, qui prononcera ? Le pouvoir exécutif dissoudra la chambre ; mais qu'aura-t-il gagné si les électeurs renvoient la même majorité ? L'existence d'une seconde chambre est donc nécessaire, si l'on veut prévenir des conflits inévitables sans un pouvoir modérateur, et dont l'issue ne saurait être que fatale à la liberté politique. C'est pourquoi il importe au fonctionnement régulier du gouvernement constitutionnel et parlementaire que le conseil législatif ne se suicide pas.

Poursuivant son discours, M. le lieutenant gouverneur a annoncé la présentation de "mesures concernant l'organisation de l'instruction publique" et "les asiles d'aliénés."

Il serait impossible de dire ce que seront les mesures que le gouvernement proposera concernant l'organisation de l'instruction publique. Les termes généraux employés par M. le lieutenant gouverneur sembleraient indiquer l'intention de remanier l'instruction de fond en comble ; mais quelles que soient les modifications que pourra subir le système actuellement en vigueur, elles n'iront pas jusqu'à l'abolition des écoles "confessionnelles" et à leur remplacement par des écoles mixtes, avec l'instruction obligatoire comme conséquence. Cependant, à peine le discours d'ouverture avait-il été rendu public, qu'on a vu de certains libéraux, qui se donnent, peut-être, plus d'importance qu'il n'en ont réellement, conseiller au gouvernement d'adopter ce mode funeste d'organisation.

Quant aux mesures concernant les maisons d'aliénés, elles seront

très opportunes, si elles ont pour effet de "rétablir tout à fait" l'équilibre, en ce moment rompu, entre la charité et l'économie. En attendant, on ne peut que regretter certains faits qui se sont passés à la maison de la Longue-Pointe, avec le concours du médecin en chef, dont la docilité extrême et soudaine ne fait honneur ni au caractère de l'homme ni au savoir du praticien. Sangrado ne s'est pas contenté de se délivrer à lui-même un brevet d'ignorance, il s'est, par surcroît, délivré un brevet d'insolence : car il a injurié les sœurs de la Providence pour justifier son avarice ou son inhabileté. Mais comme des injures ne sont pas des raisons, le docteur en courroux n'a pas démontré que le désintéressement et le savoir soient sa spécialité.

Une invitation, assez irréflichtie, adressée par la société Saint Patrick au 69<sup>e</sup> régiment de la garde nationale de l'Etat de New York, pour que ce régiment vienne en armes célébrer le *Dominion Day* à Montréal, a été, pour une foule de gens, l'occasion d'écrire force niaiseries.

Le grand grief des Anglais contre le 69<sup>e</sup> est que ce régiment, composé d'Irlandais, a refusé de parader en l'honneur du prince de Galles, lors de son passage à New York, il y a une vingtaine d'années. Mais les fiers républicains des Etats Unis furent si obséquieux envers le prince et lui firent un cortège si nombreux et si bruyant, qu'il ne dût pas se douter que quelques centaines d'hommes avaient refusé de brailler derrière ses talons.

Quoi qu'il en soit, le 69<sup>e</sup>, alors commandé par le colonel Corcoran, bon officier et brave soldat, mais un peu trop avancé en politique, le 69<sup>e</sup> fut l'un des premiers régiments de volontaires qui se mirent en marche quand éclata la guerre civile en 1861. Il prit part aux premiers combats, se signala par sa bravoure, mais en éprouvant des pertes terribles. Peu de temps après le colonel Corcoran fut élevé au grade de général en récompense de ses services. Tout le temps de la guerre, le 69<sup>e</sup>, comblant par de nouvelles recrues les vides faits dans ses rangs, est resté au feu toujours placé aux postes les plus périlleux. Aussi lorsque le général Grant eût enfin réussi à écraser sous des avalanches d'hommes, l'illustre général Lee, qu'il ne pût jamais vaincre en bataille rangée, ne restait-il plus que 300 soldats sur les 900 qui formaient le 69<sup>e</sup> à son départ, et sur les recrues qu'il avait reçues dans le cours de cinq années. De ces 300 soldats, les uns blessés, les autres malades, combien en compte-t-on dans le cadre actuel ? Probablement pas un seul. On s'en est donc pris au simple numéro du régiment pour faire du bruit au sujet d'un incident oublié depuis longtemps.

Quant aux autres griefs, éclos à la suite de racontars malveillants, il n'importe pas de les mentionner, tant ils sont puérils. Toutefois ces racontars et les commentaires acrimonieux qui les ont accompagnés dans certains journaux, ont eu pour résultat de faire retirer, par le gouvernement fédéral, l'autorisation qu'il avait donnée au 69<sup>e</sup> de New York et à un corps de troupe du Michigan, d'entrer en armes sur le territoire du Canada, pour répondre aux invitations à eux adressées. Le retrait de cette autorisation étant absolu, on ne pourrait plus voir aujourd'hui, comme il y a peu de temps, le Révérend Henri Ward Beecher calvacader au milieu de fringants officiers, flamberge au vent, ni plus ni moins qu'un gros major, tandis que, en sa qualité de *chaplain*, la moindre Bible eût bien mieux fait son affaire.

Quelques mots en passant au sujet de la séance donnée par l'Union catholique pour décerner le prix de 100 piastres promis à l'auteur de la meilleure notice historique et biographique sur M. de Maisonneuve, fondateur de Montréal. Ce prix a été remporté par M. Boutillier-Trudel, étudiant en droit. Cela dit, il est regrettable d'avoir à constater que le monde lettré ait mis peu d'empressement à encourager, par sa présence, la culture des belles-lettres.

La procession de la Fête-Dieu a eu lieu cette année avec la solennité accoutumée : de grands arcs de triomphe en feuillage avaient été érigés sur tout l'itinéraire ; Mgr MacNierny, évêque d'Albany (New York), portait le Saint Sacrement, escorté par les officiers du 65<sup>e</sup> bataillon de la milice, le sabre au poing, tandis que les soldats formaient une double haie au milieu de laquelle marchait un nombreux clergé. Le temps avait été couvert et menaçant toute la matinée, mais la pluie n'a tombé qu'au moment où le dais rentrait sous le péristyle de l'église Notre-Dame.

La fête de Saint Jean-Baptiste, favorisée par un beau soleil, a été l'occasion d'une grande manifestation populaire. On a vu défiler par les rues un long cortège où figuraient, outre les diverses sociétés de la ville, des chars allégoriques sur lesquels des ouvriers se livraient aux travaux de leurs professions. Suivant l'usage, une messe solennelle a été célébrée en l'église Notre-Dame, au retour du cortège à son point de départ. Chose extraordinaire, une de ces choses que ce bon Prudhomme appelle *renversantes*, c'est qu'il y a eu unanimité pour louer l'ordonnance de la fête et pour reconnaître qu'elle n'a été troublée par aucun incident fâcheux. Ce compliment pourrait être accepté comme argent comptant, si de certaines gens, qui s'y sont associés, n'en retenaient la meilleure partie par devers eux à titre d'arrhes sur la célébration du 12 juillet.

Dans l'après-midi du même jour, les cloches de la ville ont annoncé le départ de Mgr l'évêque de Montréal ; Sa Grandeur se rend à Rome : son voyage, pendant lequel l'accompagneront les vœux de ses diocésains, se prolongera jusque vers la mi-novembre.

La navigation aérienne a failli, ces jours derniers, faire un pas en avant dans l'art de diriger les aérostats. Par malheur, l'appareil destiné à atteindre ce but vainement cherché jusqu'à présent, n'a pu être employé ; d'abord il a fallu en supprimer une partie, puis le reste, après plusieurs tentatives infructueuses pour l'utiliser. Cet appareil, à ailes et à queue de calicot attachées à une sorte de cage, ressemble assez au gros névroptère vulgairement connu sous le nom de *moine*, et ne présente rien de bien nouveau ni de bien ingénieux ; c'est du mécanisme dans l'enfance. Les inventeurs, paraît-il, ne sont pas découragés par l'échec complet qu'ils ont éprouvé ; ils espèrent qu'un second essai rachètera, par un résultat positif, le résultat négatif du premier. Cette espérance semble être bien voisine d'une illusion qui s'envolera certainement avant qu'ils réussissent à vaincre, au moyen de leur lourd appareil, la difficulté, sinon l'impossibilité de transformer un ballon en autre chose qu'une "grande poche remplie de gaz complètement ingouvernable dans les airs."

Une crise ministérielle s'est produite dans le gouvernement du Manitoba. Sans entrer dans les détails, on peut dire que c'est là une première tentative ouverte de l'élément anglais pour absorber l'élément français, qui est menacé de perdre jusqu'à l'usage officiel de sa langue nationale. Les Anglais, qui flairent de loin les bonnes affaires, veulent établir leur influence exclusive afin de bénéficier des avantages que doit donner la colonisation d'une province destinée, en raison de la fertilité du sol et de sa position géographique, à prendre un rapide et grand développement.

Qu'est donc devenu ce qu'on appelait autrefois le "langage parlementaire," lequel consistait à se dire, les uns aux autres, avec politesse, des choses infiniment désagréables ? Aujourd'hui l'enceinte parlementaire semble être devenue une sorte de truanderie, où l'on ne va pas par trente-six chemins pour "s'agoniser" d'injures et de sottises réciproques. L'autre jour à la chambre de Versailles les apostrophes : "lâches, coquins, canaille," tourbillonnaient aux oreilles des ministres Le Royer, Lepère et Ferry, qui, de compte à demi avec M. Gambetta, avaient tenté un escamotage assez malhonnête au préjudice de M. Paul de Cassagnac. A ces apostrophes, un membre de la majorité républicaine a répondu par le mot qui ne peut rimer qu'avec une des personnes d'un temps du verbe

*perdre*. Ce qui a fait dire au *Moniteur* : “ Ce législateur ne pourrait invoquer pour excuse de la haute [inconvenance dont il se rendait coupable aucune excitation héroïque. Tout au plus pourrait-il se rejeter en demandant pardon bien fort, sur les lacunes de son éducation. Quoi qu’il en soit, le jour où le mot de Cambronne a été prononcé dans une chambre française,—non par un garçon de service, non par quelque spectateur grossier des tribunes,—mais par un député, marque une date dans nos annales parlementaires.

“ Le niveau de l’éducation était descendu si bas, diront les historiens de l’avenir, chez cette nation autrefois tant vantée pour sa politesse ; les règles les plus élémentaires de la courtoisie y étaient à ce point oubliées que la tribune illustrée par tant de grands orateurs, la tribune des Serres, des Guizot, des Thiers, des Berryer, y retentissait des mots en usage à la halle ou à la barrière.”

Passant de la chambre de Versailles au sénat des Etats Unis, on entend un sénateur républicain accuser un régiment tout entier d’avoir pris la fuite, et un sénateur démocrate riposter à celui-ci, en le traitant de vautour, d’hyène, en un mot de créature ayant sa place parmi les bêtes fauves. Naturellement cette sortie a donné lieu à une scène de violence pendant laquelle républicains et démocrates se sont injuriés à cœur joie.

Mais ce n’est pas tout : la séance continuée, et le point du jour approche. Le sénat est fatigué : un membre propose de lever la séance. “ C’est de la mauvaise foi ! s’écrie un sénateur républicain ; je ne permettrai jamais à une majorité tyrannique de fouler aux pieds les droits de la minorité”. Parti sur ce ton, l’orateur prononce un discours des plus violents.

A peine s’est-il assis qu’un membre de la majorité se lève et déclare que l’accusation de mauvaise foi lancée contre les démocrates, est “ un mensonge qu’il repousse avec le mépris sans borne qu’il éprouve pour son auteur.” La lassitude, seule, mit fin à cet échange d’amenités, et les législateurs allèrent se coucher.

Si ce langage allait faire irruption au sein du parlement de la province, les mauvaises langues ne pourraient pas reprocher au Bas-Canada d’être en retard sur les progrès—parlementaires—du siècle.

On sait que le fils de Napoléon III avait obtenu du gouvernement anglais l’autorisation de joindre, sur les côtes de l’Afrique méridionale, l’armée d’expédition contre les Zoulous. Le jeune prince a été tué par l’ennemi, le 18 ou le 19 juin, pendant une reconnaissance, à laquelle il avait obstinément voulu prendre part, bien qu’on lui eût représenté qu’il courrait de grands dangers. Son corps, percé d’une vingtaine de coups de zagaies—



sorte de javelot dont se servent les Zoulous comme la plupart des peuples sauvages—a été découvert au fond d'un ravin et transporté au quartier général, d'où il sera ramené Chislehurst.

Logiquement la mort du fils de Napoléon III devrait être la fin du bonapartisme ; mais il n'est pas probable qu'elle ait cette conséquence. Le parti se scindera, se transformera, éprouvera des défections, mais il ne se dissoudra pas. Les républicains se flattent à tort s'ils se croient débarassés de cet adversaire ; ils peuvent, à la vérité, lui enlever une grande partie de la force qui lui reste, en y mettant quelque habileté, c'est-à-dire en faisant trêve à la guerre acharnée qu'ils ont poursuivie jusqu'à présent contre les bonapartistes. Entre les républicains et les bonapartistes, il existe une affinité révolutionnaire qui rendra les accommodements faciles. Ne plus révoquer de fonctionnaires du régime impérial, replacer sans bruit les moins compromis de ceux qui ont été déplacés, faire prendre patience aux autres par des promesses dont la réalisation ne sera pas trop retardée, décrire avec prudence, afin de ne pas effaroucher les intransigeants, une courbe rentrante vers la politique centre-gauche, voilà tout le secret pour que la République tire un grand avantage de la mort du fils de Napoléon III. Sinon, les défections se borneront à quelques individualités parfaitement insignifiantes, à quelques incapacités comme le député Laroche-Joubert, cet épais fabricant de papier dont la naïveté a si souvent égayé la chambre.

Lorsque Louis Napoléon, après le coup d'Etat, annula le transport de propriétés fait par Louis-Philippe à ses enfants, M. Dupin, aîné, qui avait été le conseiller du duc d'Orléans et le rédacteur de l'acte de transport, donna, pour protester contre le décret du prince Napoléon, sa démission de procureur général près la cour de cassation. Une couple d'années plus tard, Napoléon, devenu empereur, rencontrant M. Dupin, lui dit : "Vous ne seriez sans doute pas fâché, M. Dupin, de mourir avec la robe dans laquelle vous avez vécu si longtemps."—Ma foi, répondit le vieux bourru, je n'ai pas fait vœu de rester toute ma vie attaché au sarcophage de Louis-Philippe." Napoléon rendit à M. Dupin la robe dans laquelle il avait vécu si longtemps et dans laquelle il est mort. Que les gouvernants actuels essayent du même procédé avec les bonapartistes, ils verront que bien peu d'entre eux ont fait vœu de rester toute leur vie attachés au sarcophage du fils de Napoléon III. Les préfets sans orthographe, les procureurs sans jurisprudence, en un mot le fretin républicain qui se goberge aujourd'hui dans les bonnes places, ne trouverait pas son compte à ce changement, mais la République y trouverait le sien : elle pourrait probablement, par la suite, faire ses dents sans éprouver de

convulsions, peut-être même sa dent de sagesse, qui ne paraît pas encore près de percer l'alvéole. Si les républicains modérés ne s'appliquent pas à s'assimiler le gros du parti bonapartiste afin de se soustraire à la pression des intransigeants, la mort du fils de Napoléon III n'aura pas l'effet qu'ils en attendent pour la consolidation de la République. Celle-ci continuera à marcher de mal en pis jusqu'au citoyen Clémenceau, dont les extravagances feront la partie belle à quelque despote, qui prendra la République par les épaules et la mettra à la porte en lui donnant les étrivières.

En résumé il est difficile, quant à présent, de prévoir le résultat politique de la mort du chef de la dynastie impériale. Tout ce qui a été dit à ce sujet n'est que conjectures inspirées par l'esprit de parti : elles n'éclaircissent point la situation présente et elles ne prouvent rien pour l'avenir. La France est entre les mains d'aventuriers, qui vont au hasard : le hasard déjoue les conjectures et trompe les prévisions.

Quelle que soit l'indifférence que l'on éprouve pour la cause bonapartiste, on ne saurait cependant rester indifférent à la profonde affliction de l'impératrice Eugénie, si cruellement frappée dans ses affections d'épouse et de mère ; ne disons rien de la perte de la couronne à laquelle elle n'attachait peut être pas, pour soi, tout le prix qu'on suppose. Dans les salons des Tuileries, à côté de l'empereur, son mari, elle était l'impératrice portant, avec une noble simplicité, le diadème qui ne semblait point trop lourd pour son front. Mais aussitôt que le diadème était enfermé dans son écrin, reparaisait la femme affable, gracieuse, riante, douce, bonne envers tout le monde, et, qualité sublime du cœur, la femme à qui l'impératrice n'avait point fait oublier les amis de M<sup>lle</sup> de Montijo. On s'est trop complu à représenter l'impératrice Eugénie comme ne s'occupant que de sa toilette ; elle avait d'autres soucis, et ne bornait point ses avis à guider ses dames d'atour. Malheureusement, Napoléon III subissait, par inclination et par crainte, l'influence malsaine d'une coterie révolutionnaire qui l'a perdu.

Il avait plu à Dieu d'élever l'impératrice Eugénie au sommet des grandeurs et de lui accorder d'avoir un fils, espoir de la dynastie impériale ; il a plu à Dieu de reprendre à l'impératrice Eugénie tout ce qu'il lui avait donné, grandeurs, époux et fils bien aimé. Puisse-t-elle au moins, par sa résignation à la volonté divine, trouver un adoucissement à ses malheurs si affligeants et si extrêmes, devant lesquels tous les hommes de cœur ne peuvent que s'incliner avec sympathie et respect.

## CHRONIQUE PARISIENNE

---

La République qui touche à tout, n'a pas encore changé les mois, Dieu merci ! et pour cette année, le mois de mai a encore pu succéder au mois d'avril. Mais nous n'en sommes pas de mieux, en vérité : car à peine s'était-il montré, que le soleil s'est empressé de ne pas paraître, les buissons de ne pas fleurir, les prés de ne pas verdier, et il n'est plus douteux désormais que le printemps ne finisse... avant d'avoir commencé.

“ Deux simples faits, disait ce matin même un de nos confrères, donneront une idée de cette faillite du printemps : le lilas a manqué cette année ; et, pour remplacer le coléoptère cher à l'enfance, un industriel s'est avisé de créer et de vendre le *hanneton artificiel* ! ”

Mais le printemps aura beau être triste : comme, en définitive, il n'a point fait de promesses, sa banqueroute ne mérite pas d'être comparée à celle de notre bonheur républicain : et aujourd'hui, je pourrais vous faire ma chronique rien qu'en énumérant ceux qui ne sont pas heureux, après avoir juré qu'ils allaient, qu'ils voulaient et qu'ils devaient l'être.

Pas heureux, ce bon M. Grévy, qui ne va pas à la messe, et qui vient de coiffer de la barette rouge deux cardinaux prosternés, lesquels lui ont fait deux petits sermons pour sa complaisance... Il faut pourtant espérer qu'il savait mieux son cérémonial, que le jour où il entra pour la première fois comme président de l'Assemblée, à la chapelle de Versaille. M. Thiers, alors président de la République, n'était pas plus fort ; et saisissant le goupillon des mains du célébrant, il s'était retourné et avait aspergé vigoureusement tout son cortège, remettant ensuite le goupillon à M. Grévy. Celui-ci qui avait remarqué les sourires de l'assistance, crut beaucoup mieux faire de le placer sous son bras, de l'emporter jusqu'au chœur et, par de savantes manœuvres, de le laisser glisser à ses pieds. On le retrouva le lendemain sous son prie-Dieu...

C'est égal, il ne faut pas disconvenir que nous vivons à une époque curieuse, tout de même... et pleine de contrastes que n'avaient point les temps anciens. M. Grévy agissant en qualité

de chanoine d'honneur de Saint-Jean de Latran, flanqué du librepenseur Lepère et du protestant Wadington, et couronnant, entouré de prélats romains, le cardinal Desprez et le cardinal Pie!... "Eh! quel temps fut jamais plus fertile en miracles!" Mais, malgré le miracle, je vous le répète, M. Grévy n'est point heureux.

Croyez-vous que M. Jules Ferry soit beaucoup plus à son aise? Oh! que vous feriez erreur! Cet infortuné ministre ne rencontre partout que cléricaux qui ne veulent pas être mangés, que congréganistes qui ne veulent pas être tondus, que méchantes gens qui se défendent quand on les attaque et ne veulent pas entendre parler qu'on leur arrache la conscience, amputation qu'il estime nécessaire au bien de l'Etat et qui ne fait pas de mal... personne ne le sait mieux que lui!

A peine ouvre-t-on la bouche pour remplir son devoir de ministre, pour défendre la loi et au besoin pour la combattre, comme disait Joseph Prudhomme, que voilà une rage, une fièvre de pétition qui s'empare de toute la France. Il y a plus d'un million de signatures déjà, et la pétition au sénat ne date que de quelques semaines... Et on ne trouve pas seulement un jésuite qui s'avoue mauvais citoyen, pas un frère qui renonce à enseigner, pas une sœur qui se croie ignorante, pas un religieux *non autorisé* qui parle de faire ses malles. Et les évêques protestent, et le clergé ne veut pas, et les pères de famille s'indignent, et beaucoup de républicains eux-mêmes ne sont pas de cet avis... Quand je vous dis que c'est à déguster d'être ministre de l'instruction publique!

M. Ferry a pourtant en quelques consolations. Un mandement de Mgr l'archevêque d'Aix a été déféré au conseil d'Etat, lequel vient d'être renforcé par une fournée de membres républicains. Ceux-ci n'ont pas failli à leur mandat de rendre des arrêts et encore plus des services, et statuant au contentieux, ont déclaré *qu'il y avait abus*. A quoi la presse radicale avancée a répondu par un long éclat de rire, faisant ressortir tout ce que cette sentence et ce châtiment platoniques avaient à la fois de ridicule et d'inoctensif, et le clergé et le diocèse d'Aix, par une protestation indignée se traduisant par l'offrande d'une crosse d'honneur à l'éminent prélat.

Le gouvernement ne pouvait pas rester sous le coup de ce double désaveu qui le laissait, comme on dit, entre deux selles. Il s'est hâté de regagner le suffrage de la moitié de ses contradicteurs... en choisissant bien entendu les plus malhonnêtes. Le "petit Père" Lepère est monté à la tribune, où il a pris tout de suite des airs de chien enragé, n'ayant du "lion" Gambetta ni les dents, ni la voix, ni la crinière.

Il a reconnu en général, comme le loup, que le clergé lui troublait souvent son eau, et qu'il serait sévère dorénavant, inflexible pour cet agneau réfractaire : qu'il s'appuie sur le concordat, qu'il traduirait les prélats *factieux* devant les tribunaux, qu'il les bannirait même si c'était nécessaire... à plus forte raison le menu fretin des curés... La gauche s'est jetée sur cet os, avec un ensemble touchant et a applaudi à tout rompre : et M. Ferry, qui ne déplorait pas depuis deux semaines, a commencé à s'essuyer les yeux, à dormir quelques heures et à reprendre un peu d'appétit. Encore quelques maires qui refuseront de légaliser les signatures des pétitions : encore quelques conseils chassant les frères et les sœurs, et il sera en pleine convalescence.

Si vous me demandez sérieusement maintenant quel sera le sort de cette machine de guerre appelée les lois Ferry, je vous répondrai qu'elles passeront certainement à la chambre des députés, mais qu'elles trouveront au sénat une sérieuse résistance. Si même, comme on l'assure sans grandes preuves, M. Dufaure descendait dans l'arène, ses vieilles manches retroussées, et prenait la peine de combattre cet attentat monstrueux à la liberté : si quelques membres de l'extrême gauche faisaient preuve à la tribune de la logique que montrent leur journaux, le cuisinier Ferry retomberait simple marmiton, et pourrait dénouer son tablier tout de suite...

Mais nous sommes sous le régime de la terreur : et c'est le suffrage universel des faubourgs qui en est le Robespierre. On attend les députés et les sénateurs au vote ; et les comités qui les ont fait élire entendent que le mandat impératif de l'enseignement laïque soit exécuté ; et de même qu'on a dit : *Pas d'argent, pas de Suisses !* on leur crie aujourd'hui : *Pas de soumission, pas d'élection.....* et c'est le moment de vous souvenir que dès lors que vous nous commandez... vous devez nous suivre !

Ce qu'il y a de plus curieux à la fois et de plus triste, c'est que la moitié au moins des ministres enragent de voir présenter ces lois Ferry, que toute la presse étrangère, même la plus favorable au régime actuel, est unanime à considérer comme devant être fatales à la République. Mais que voulez-vous ? il faut vivre : et il est avéré qu'on ne peut vivre que de concessions, c'est-à-dire de destructions... Chacun sait qu'avec des loups d'appétit il n'y a point d'autre entente possible. Et c'est avec de vifs regrets, veuillez le croire, et une réelle sympathie, qu'on va signifier aux jésuites que c'est leur tour d'être mangés.

Je ne me sens pas le courage d'aller plus loin dans ce triste relevé de notre mois politique. La France est en proie à des pilotes de

hasard, poussés pour peu de jours au pouvoir par la décadence démocratique, personnages chez qui l'orgueil n'a même pas une excuse, *politiciens* non seulement sans principes, mais sans illusions, qui ne représentent rien si ce n'est des haines, ou moins encore, des convoitises. Avec eux, il faut que les communards rentrent et que les jésuites partent, que l'on hurle la *Marseillaise* et que l'on interdise les processions. Les hauts commandements de l'armée sont peuplés de leurs créatures ; les gros emplois financiers sont livrés à leurs séides. Ils faucheront encore les quelques magistrats qui rendent des arrêts et non pas des services, renforceront de membres républicains, le conseil d'Etat et le conseil de la Légion d'honneur, donneront toutes les places aux faméliques déclassés qui les menacent le plus, jusqu'à ce qu'un nouveau flot parti de plus bas les submerge et les étouffe eux-mêmes.

Heureusement, Paris n'a pas perdu sa gaieté : Paris s'amuse encore. Vous me direz que le carnaval est pourtant loin, que le mi-carême a depuis longtemps cassé ses grelots, que le temps-pascal lui-même touche à son terme. Il s'agit bien de cela en vérité ! Paris s'amuse *par charité*, tenez-vous le pour dit, et uniquement parcequ'il y a des malheureux, des hôpitaux et des orphelines. Les fêtes sont des fêtes de charité, qui ont toute la valeur d'un carême chrétien. C'est du moins l'avis des baronnes et des vicomtesses qui les mettent en train et qui ont beaucoup réfléchi sur ces matières.

Pauvres orphelines ! infortunées petites aveugles ! intéressantes repenties ! vous pouvez être à plaindre, j'en conviens, et vous aussi apprentis, sourds-muets ! pauvres honteux de tous les étages et de toutes les catégories !... Eh bien, il y a des êtres que, dans votre détresse égoïste, vous ne songez pas à plaindre, et qui se croient à peine moins accablés que vous !

Ce sont ces admirables princesses, qui consentent à reprendre leur carcan de diamants et de pierreries, à donner des bals le vingt mai, et à se faire admirer jusqu'à 4 heures du matin, dans un habillé ou plutôt un déshabillé splendide ! Ce sont ces héroïques duchesses, qui se condamnent à des soirées de cent mille francs, qui se résignent à des concerts où se font entendre tout les demi-dieux de l'opéra, qui supportent des raouts, qui veulent bien endurer de petites matinées littéraires, qui avalent courageusement une petite comédie de société où il faut paraître avec une toilette inédite... qui,—pour les pauvres, toujours pour les pauvres !—sont obligées de montrer encore une fois leurs salons, leurs boudoirs, leurs fleurs, leurs talents, leurs épaules... Eh bien, plaint-on seulement ces dévouées, ces héroïnes, ces sœurs de charité d'un nou-

veau genre ? Du tout : on continue, ô ingratitude ! à ne s'apitoyer que sur les petits ramoneurs, les orphelins et les aveugles. Les baronnes et les vicomtes en sont indignées, je vous le dis, et reconnaissent généralement qu'il n'y a pas de justice sur la terre. Elles recommenceront l'an prochain avec le même désintéressement, et sans le moindre espoir de plaire aux hommes.

Après cela, croyez-vous que c'est tout, et qu'on est embarrassé de quoi parler autour des cheminées qui flambent encore par le joli froid qu'il fait dans les salons de Paris ? Non : il y a encore la bibliothèque de M. de Sacy qui vient de se vendre et dont les neuf cents ouvrages — on ne peut pas se lasser de l'admirer et par conséquent de le redire, — ont atteint le chiffre de 115,000 francs. Il y a les ventes artistiques de peintres défunts, et qui ont ressemblé pour la plupart à des enterrements de septième classe. Il y a des expositions, des loteries, des congrès, des courses de chevaux. Il y a le conseil municipal jaloux de tout cela, et qui réussit à ne pas se faire oublier à force d'odieux et de burlesque.

Aimez-vous les tableaux ? En voici 4,000 qui viennent de s'engouffrer d'un seul coup sous les coupoles du Champ-de-Mars, dont aucun ne prétend sortir sans distinction et sans gloire. Préférez-vous les *Revue*s ? En voici trois jeunes délurées qui ne font que de naître et qui pour vivre, auraient bien besoin des industries de M. de Villemessant, qui vient de mourir. Je vous dirai aussi que le Vaudeville joue *Les Tapageurs* de M. Gondinet, pièce à allusions dont il faut avoir la clef et dont j'ai renoncé, je l'avoue à ma confusion, à approfondir les mystères : que le Théâtre français donne *L'Étincelle* de M. Pailleron, que l'Opéra comique a repris *Le Caïd* d'Ambroise Thomas, et que M. Labiche, un des hommes qui aient fait le plus rire Paris, va entrer pour sa peine à l'Académie française. A quand le tour de M. Zola et du Père Duchêne ?

Mais un bon vrai Parisien ne s'en tient pas là. Chaque matin, après sa tasse de chocolat, il brise anxieusement la bande de son journal et va prendre des nouvelles de l'Europe, une malade bien délicate, je vous assure, et qui lui donne bien des inquiétudes en ce moment.

Voici d'abord la Prusse notre voisine, trop proche voisine ! qui se mêle de devenir protectionniste après avoir été libre-échangiste, conservatrice après avoir été libérale, — je n'ai pas besoin de vous rappeler de quel libéralisme ! — et qui vient de déplacer en quelques jours, comme un simple décor d'opéra, tout l'axe de sa politique intérieure.

M. de Bismarck se sentant vieux, voudrait-il par hasard se faire ermite ? Toujours est-il qu'il semble avoir désavoué ses grena-

diers fidèles, ses prétoriens du parti national-libéral. Ce n'est qu'un cri de douleur et de découragement au sein de ce parti, qui, au nom de la "liberté" et de la "civilisation," tyrannisait jusqu'à présent les catholiques d'Allemagne. Le drapeau national libéral ne flotte plus au faite du parlement allemand. La majorité s'est déplacée. C'est un conservateur qui est maintenant président du reichstag, et, chose bien plus inattendue encore, un catholique,—un membre de cette fraction du centre à laquelle nationaux-libéraux et amis de M. de Bismarck infligeaient, tout récemment encore, le nom d'*ennemis de l'empire*, est, depuis quelques jours, premier vice-président de l'assemblée. Le fils de M. de Bismarck, lui-même, a voté pour cet "homme noir."

Ce qu'il résultera de cette évolution au point de vue des négociations entamées avec le Vatican, il serait prématuré de le dire : mais l'effroi mal déguisé qu'elle cause à nos libre-penseurs gouvernementaux est vraiment comique. *La République française*, journal de notre dictateur, est particulièrement instructive à ce point de vue. Tant mieux ! s'écrie-t-elle, chaque matin, puisque l'Allemagne le laisse tomber, c'est donc nous, qui allons porter dans le monde le drapeau libéral... Voyez-vous Gambetta devenu arbitre du monde à la place de Bismarck, et avec ses aptitudes bien connues de général et de tacticien, organisant une nouvelle campagne comme celle de 1871 ! Eh qu'importe, vraiment, que le chancelier pardonne à l'Eglise, si, lui, Gambetta, ne veut pas pardonner !... En vérité, je vous le dis, tous ces retours de potentats vers le saint-siège ne signifient absolument rien, et l'Eglise ne vivra en définitive qu'autant qu'on le permettra chez Spuller, Pipe-en-Bois, et dans les bureaux de *la République française*.

L'Angleterre fait encore d'assez bonnes affaires et selon sa vieille habitude, tire son épingle du jeu à peu près partout. Voilà Yacoub Khan qui vient de subir de la main du major Cavagnari des conditions draconiennes et l'on peut considérer comme terminée l'expédition si coûteuse et si problématique de l'Afghanistan. Le vice-roi des Indes occupera plusieurs forteresses, aura un résident à Caboul et tiendra les défilés qui sont la clef du pays. Tout cela est bien fait pour décourager M. Gladstone de son métier de prophète de malheur. Les prévisions sont démenties par les événements les uns après les autres, et il a beau indiquer à la Providence son devoir et son programme, la Providence qui est torie—cela ne fait plus de doute—fait de plus en plus le jeu de lord Beaconsfield.

Il y a bien encore une petite lueur d'espoir de désastre du côté du Cap... Les Zoulous se battent comme des lions et dans des



positions admirables ; et les deux chefs anglais ne s'entendent pas à merveille, paraît-il... Mais voici qu'aux applaudissements du pays et des chambres sir Garnet Volseley leur est substitué dans le commandement de l'entreprise et vous allez voir que la Providence va encore prendre fait et cause pour le cabinet tory.

J'avais toujours cru que, depuis deux ans, le pays d'Europe le plus malheureux, sinon le plus à plaindre, était la France. Je me trompais : c'était la Russie. On ne conçoit rien d'épouvantable comme les formes étranges qu'y affecte la Révolution. Ces Moscovites ne font rien comme les autres ; et nos communards qui ne se battent que lorsqu'ils ont des canons et de la poudre pour tirer à mitraille et surtout des murailles pour s'abriter, ne sont que de petits garçons comparés aux nihilistes.

Quel mystère couvre ce mot terne ? On ne sait : mais il terrifie aujourd'hui et bientôt paralyse la plus puissante machine gouvernementale qu'il y ait au monde. Les ramifications suivent toutes les veines du corps social et montent de la chaumière du moujick jusqu'au palais du boyard, depuis la taverne jusqu'au pied du trône. Non seulement l'empereur est manqué plusieurs fois par les assassins : mais les généraux, les hauts fonctionnaires de l'intérieur et de la police tombent les uns après les autres. Plusieurs sont avertis par d'audacieux placards apposés pendant la nuit que leur tour est proche. De grandes dames approchant l'impératrice elle-même, sont convaincues de complots nihilistes, et le clergé schismatique russe paraît gangrené des pieds à la tête par cet affreux mal social.

Des incendies éclatent à la fois sur tous les points de l'empire, annoncés d'avance, sans qu'on ait pu les prévenir, et pour préserver la vie du tzar, on en est réduit à mobiliser des corps d'armée et à les échelonner sur les voies de fer de Pétersbourg à Livadia et de Livadia à Varsovie. Les fonctionnaires publics menacés donnent leur démission autant qu'ils le peuvent ; et l'empereur est obligé de recourir à ses plus braves généraux pour prendre en main l'administration et rassurer une police hésitante ou affolée. Indépendamment de ses soucis extérieurs, la Russie traverse donc une crise intime où elle peut succomber... Serait-ce le sang de la Pologne qui l'étouffe ?

Paris, 3 juin 1879.

TH. BARBOT.